

GUIDE PRATIQUE PLAN 5000 TERRAINS DE SPORT

GUIDE PLAN EQUIPEMENT
MARS
2023
GUIDE PLAN EQUIPEMENT

3

ÉDITOS

10

ÉLÉMENTS
DE CADRAGE

16

FICHES
PRATIQUES

ANDES
le Réseau Sport des Collectivités Locales

3

ÉDITOS

- 03** MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
- 04** AGENCE NATIONALE DU SPORT
- 05** ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT
- 06** COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
- 07** COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
- 08** ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
- 09** UNION SPORT & CYCLE

10

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

16

FICHES PRATIQUES

EQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

- 16** BADMINTON
- 18** BASEBALL & SOFTBALL
- 20** BASKETBALL
- 22** CYCLISME
- 24** FOOTBALL
- 26** HANDBALL
- 28** HOCKEY
- 30** NATATION
- 31** TENNIS

- 32** ROLLER & SKATEBOARD
- 34** TENNIS DE TABLE
- 36** VOLLEYBALL
- 38** ZONE DE FITNESS
- 39** PLATEAU MULTISPORTS

AMÉNAGEMENT DE LOCAUX EXISTANTS

- 42** JUDO
- 44** DANSE
- 45** BOXE
- 46** GYMNASTIQUE

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS, DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

En organisant les Jeux d'été pour la première fois depuis un siècle, c'est un pays tout entier qui a rendez-vous avec le sport. C'est cette conviction que le Président de la République a exprimé lorsqu'il a souhaité que le premier événement sportif planétaire fasse de la France une « Nation sportive ». Et c'est la raison pour laquelle il a lancé, dès octobre 2021, le plan « 5 000 terrains de sport ».

Cet effort de financement d'équipements sportifs est par ailleurs complété par le fonds vert d'accélération de la transition écologique dans les territoires, que la Première ministre a annoncé le 27 août 2022.

Car, pour se réaliser, cette grande ambition doit pouvoir s'incarner concrètement dans chacun des territoires de la République, à commencer par les plus carencés d'entre eux. Voilà pourquoi, chaque jour, nous sommes engagés pour la mettre en œuvre, en parfaite synergie avec collectivités, qui sont les premières bâtisseuses d'équipements sportifs, le mouvement sportif et le monde économique, et en s'appuyant, pour ce faire, sur l'Agence nationale du Sport, qui en est le véritable bras armé. Un peu plus d'un an après son lancement, le moins que l'on puisse dire,

c'est que notre mobilisation collective porte ses fruits ! Le programme, doté d'un budget inédit de 200 millions d'€ sur trois ans, s'est d'ores et déjà traduit par 86,4 millions d'€ d'investissements, permettant de valider 2 100 équipements, qui transforment déjà un peu partout le visage de notre pays.

D'autant que ce programme, parce que nous avons fait le choix de l'écoute et du pragmatisme, va évoluer pour monter en puissance tout au long des prochains mois. A la demande notamment des collectivités, nous avons en effet rendu éligibles à la fois l'ensemble des territoires, sans rien perdre de nos exigences en faveur des territoires carencés, ainsi que certaines dépenses de design actif, qui sont parfois les mieux adaptées aux nouvelles pratiques de nos concitoyens, des scolaires aux seniors.

Je tenais donc à saluer la nouvelle édition de ce Guide pratique, qui vise précisément à accompagner – et fortifier encore – ce mouvement, au plus près des besoins des acteurs de terrain, notamment à travers l'ajout, en face de chaque fiche technique des fédérations, de partages d'expériences de projets ayant déjà vu le jour. Bonne lecture à toutes et tous !



Amélie OUDÉA-CASTÉRA
Ministre

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, organisés dans notre pays l'année prochaine, mettront le sport, ses bienfaits et ses valeurs au centre de toutes les attentions. Les Jeux œuvreront à faire progresser la place du sport dans la société.

Qu'ils suscitent de grandes vocations ou d'humbles envies, nous devons accompagner collectivement l'élan positif des Jeux et organiser l'accueil des pratiquantes et des pratiquants dans les meilleures conditions possibles.

Le « 5 000 terrains de sport », annoncé par le Président de la République en octobre 2021 et dont la coordination et le déploiement ont été confiés à l'Agence nationale du Sport, est un excellent levier pour développer la pratique sportive.

Diversifier l'offre de pratique sportive, intéresser de nouveaux publics, qui seront demain autant de pratiquantes et de pratiquants supplémentaires, et prévoir la multiplicité des usages (par les clubs sportifs pour les licenciés, sur le temps scolaire et périscolaire pour les enfants, sur le temps de travail pour les salariés ou sur le temps libre pour la pratique autonome) sont quelques-unes des ambitions de ce Plan.

Inédit, ce Plan (doté d'un budget de près de 200 M€) doit nous permettre, d'ici à 2024, d'accompagner et de soutenir la création de 5000 équipements sportifs de proximité en France hexagonale et en outre-mer.

Requalification de locaux existants en dojos « solidaires », salles d'arts martiaux ou de boxe, de danse ou de gymnastique, création de terrains de

basket 3×3, de tennis padel, de plateaux multisports (city stades), de skate-parks, ou encore acquisition de bassins mobiles de natation : en 2022, ce sont déjà 2129 équipements sportifs qui ont été soutenus et près de 1100 collectivités territoriales accompagnées.

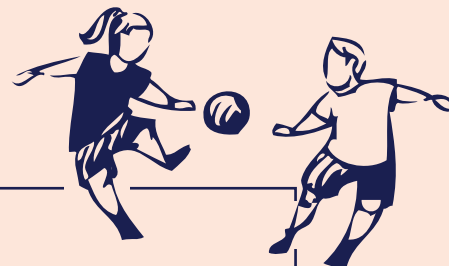
En 2023, afin de poursuivre et d'amplifier cet élan, les critères d'éligibilité à un soutien financier ont été élargis et ouverts au-delà des seuls territoires prioritaires. De plus, le design actif réalisé sur les nouveaux équipements sportifs de proximité pourra désormais être pris en compte au titre des dépenses subventionnables.

Informier, partager, vulgariser, promouvoir, simplifier, rendre accessible : c'est notre volonté commune et c'est l'objectif de ce guide. Fruit d'un excellent travail d'équipe entre l'ANDES, le CNOSF, le CPSF, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'Union Sport et Cycle et l'Agence nationale du Sport, ce guide illustre, par des exemples concrets, les multiples opportunités offertes.

Collectivités territoriales, acteurs du mouvement sportif ou des loisirs sportifs marchands, ce guide a été réalisé et mis à jour pour vous. Nous espérons qu'il vous aidera à imaginer et à mettre en place de nouvelles coopérations pour développer l'offre sportive, au plus près des besoins des pratiquantes, des pratiquants et des territoires.



Frédéric SANAUR
Directeur Général



ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT

Conforçons le succès du Plan 5000

Nous, élus locaux en charge du sport des collectivités, observons au quotidien les mutations des activités physiques et sportives, se traduisant par l'augmentation des pratiques libres et autonomes d'une part, et par l'appropriation de l'espace public d'autre part.

A 500 jours des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, cette dynamique exceptionnelle est une formidable occasion d'inscrire l'héritage de ces jeux et le développement des pratiques partout sur le territoire avec ce dispositif équipements de proximité.

Le Plan «5 000 terrains de sport» apporte des réponses aux attentes des collectivités, en particulier rurales, mais risque d'être victime en l'absence de complément budgétaire de 100 millions d'euros. Dans le même temps il convient de poursuivre les efforts en matière de soutien aux communes et intercommunalités en faveur du parc d'équipements structurants locaux. Pour la campagne 2023, l'ANDES a porté la voix des collectivités pour lever les critères géographiques trop restrictifs d'accès au dispositif. Si cette évolution

illustre la qualité du dialogue entre les acteurs du sport au sein de l'AnS, il convient de démultiplier efficacement cette nouvelle gouvernance au cœur des territoires, et des conférences régionales du sport. Nous progressons ensemble. L'aménagement sportif du territoire est ainsi engagé. Il convient d'amplifier ce déploiement territorial, en portant une attention accrue aux nouvelles initiatives fédérales, à la pratique mixte et féminine, aux enjeux d'inclusion ou encore au sport d'entreprise.

Fort du succès de la première année de ce plan et soucieux d'accompagner au mieux les porteurs de projets, l'ANDES a souhaité publier une seconde version du guide dans l'objectif d'aider les décideurs locaux à s'approprier toute l'offre existante en matière d'aménagement et d'animation.

Réalisé en synergie avec l'ensemble des acteurs impliqués dans son déploiement, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des contributeurs, institutionnels, sportifs et économiques, qui ont pris part à la réalisation de ce guide.



Patrick APPERE
Président



Vincent SAULNIER
Secrétaire Général

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Le plan « 5 000 terrains de sport de proximité » a marqué un tournant dans le fonctionnement de nos politiques d'équipements sportifs. A travers cet outil, sous l'impulsion du Président de la République, le gouvernement a décidé d'accompagner le développement de la pratique sportive en mobilisant, sur trois ans, des crédits importants pour réaliser des équipements sportifs de proximité, en lien avec les fédérations, les clubs et les collectivités territoriales, et au bénéfice du plus grand nombre.

Après plus d'une année de déploiement de ce plan, je veux saluer la belle dynamique collaborative qui s'est mise en place entre le Comité national olympique et sportif français, les fédérations et leurs clubs, et des collectivités territoriales pour porter des projets innovants et cohérents avec les spécificités et besoins de chaque territoire. C'est une déclinaison concrète de la gouvernance rénovée et partagée du sport que nous appelons unanimement de nos vœux.

Le socle du développement des activités sportives repose sur un triptyque : le club, le territoire et l'équipement. Avec le recensement et la connaissance du parc des équipements sportifs, les constats

et enjeux sont désormais bien posés et partagés par l'ensemble des acteurs.

Les stratégies fédérales s'appuyant sur des conceptions innovantes des lieux de pratiques ne sont pas nouvelles. Elles tendent aujourd'hui à prendre de l'ampleur et à se structurer collectivement pour proposer des équipements répondant aux enjeux des collectivités et aux nouvelles envies des citoyens et des sportifs : multi-activités sportives, mutualisation, accès numérisé, sobriété énergétique.

C'est avec cette vision d'un sport résolument tourné vers l'avenir que le Mouvement olympique et sportif s'engage avec dynamisme et volonté au côté des collectivités territoriales en permettant au plus grand nombre de pratiquer une activité physique et sportive dans les meilleures conditions.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ANDES pour la publication de la seconde édition de ce guide qui s'affirme comme un outil incontournable pour les acteurs du sport.



Brigitte HENRIQUES
Présidente

COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

L'ambition du CPSF est de permettre à chaque personne en situation de handicap d'avoir accès à l'activité sportive de son choix, à proximité de chez lui, dans un cadre sécurisé, et avec les adaptations requises. Bien que la volonté de développer amplement l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap soit dorénavant une priorité partagée, les difficultés et les obstacles demeurent nombreux. Comme nous le démontre l'enquête sur les freins et leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap, menée conjointement avec Paris 2024 et l'ORME (fin 2019), le manque d'équipements et leur faible accessibilité (transport, parking, chemin d'accès à l'équipement, l'accompagnement,...) demeurent des freins notables. Les perspectives de développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap par l'amélioration de l'accessibilité des infrastructures sont exprimées par plus de 50 % des clubs et 26 % des sportifs interrogés.

Ce plan de 5 000 terrains de sport sera réussi pour le développement du sport des personnes en situation de handicap si votre projet répond à deux enjeux majeurs :

- une exemplarité en termes d'accessibilité pour toutes les formes de handicap ;
- une implantation et une utilisation de ces équipements de proximité pensées comme véritables outils d'incitation à la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Conscients de vos interrogations, nous souhaitons que ce guide vous accompagne, comme il l'a déjà fait pour plus de 1000 collectivités l'an passé, dans l'élaboration cohérente et structurée de votre équipement de proximité. Cette nouvelle version enrichie de nouvelles contributions de fédérations et de partages d'expériences concrets vous permettra, j'en suis convaincue, d'aller plus loin dans l'élaboration de vos projets.

Par ailleurs, les freins n'étant pas liés uniquement au manque d'équipements sportifs ou leur accessibilité mais également à l'encadrement, la formation ou à l'accessibilité à l'information, les axes présentés dans ce guide viennent en complémentarité du guide des parasports à destination des élus aux sports des collectivités locales, produit par le CPSF en étroite collaboration avec l'ANDES et le Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

L'objectif de ce guide étant d'apporter des clés de compréhension, sur et autour des parasports, à travers quatre grandes thématiques que sont le soutien à la pratique sportive, les équipements, la formation / l'encadrement et le milieu scolaire. En tant que porteur de projet d'un de ces 5 000 équipements de proximité, vous êtes les acteurs du développement des parasports et les parties prenantes de la dynamique engendrée par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Nous comptons sur vous pour faire de notre ambition une réalité.



Marie-Amélie LE FUR
Présidente

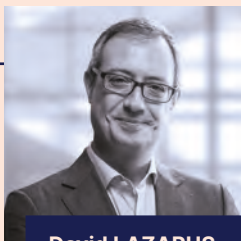
L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS

Les communes et les intercommunalités sont des acteurs de premier plan de la politique sportive française. Gestionnaires et propriétaires de plus de 80% des équipements sportifs, elles contribuent largement au développement de la pratique sportive dans le quotidien des Français. Les maires et présidents d'intercommunalités sont également des interlocuteurs privilégiés des clubs sportifs et de leurs pratiquants. Ils constatent quotidiennement la capacité du sport à tisser le lien social, sur tout le territoire métropolitain et en outre-mer.

A l'aube d'événements sportifs mondiaux organisés par la France dont le point culminant sera les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, il est fondamental de rappeler que l'excellence athlétique française passe par le développement du sport loisir et amateur. Ce développement ne peut se faire sans un investissement collectif et concerté en faveur d'équipements sportifs de qualité. C'est l'ambition du plan « 5 000 terrains de sport ». Au cours de l'année 2022, 2 129 équipements ont été financés par ce plan.

Afin de poursuivre les efforts engagés, l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités se félicite de l'ouverture des financements du plan 5 000 équipements aux territoires hors Zones de Revitalisation Rurale et Quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cela faisait partie des attentes de l'Association dès la mise en œuvre du plan. Tout en maintenant le caractère prioritaire de ces territoires, cette ouverture va dans le sens d'une politique globale de développement du sport dans le pays, qui prend de plus en plus en compte les bienfaits sanitaires de l'activité physique.

Les acteurs du sport, au premier plan desquels l'Etat, en concertation avec les collectivités, doivent poursuivre leurs efforts pour continuer à faire de la France une grande nation sportive. Si le plan des 5 000 terrains de sport est prévu pour durer jusqu'en 2024, nos ambitions nous imposent de réfléchir largement au-delà, notamment en travaillant sur le parc existant et vieillissant. Il va du maintien et de la qualité du service public que nous devons à toutes et tous.



David LAZARUS

Vice-président de l'Agence nationale du Sport et co-président du groupe de travail Sport de l'AMF et Maire de Chambly



Sylvie MICELI-HOUDAIS

Co-présidente du groupe de travail Sport de l'AMF et Maire de Rognac

UNION SPORT ET CYCLE

L'Union Sport et Cycle, à travers sa commission des « Aménagements ludiques et sportifs » composée d'entreprises spécialisées dans la conception, la fabrication, l'installation de terrains de sport, d'équipements sportifs, et d'aires ludiques et sportives, est fortement impliquée dans la promotion et la valorisation de ces infrastructures, notamment auprès des collectivités locales.

Parce que nous sommes convaincus que le sport et l'activité physique offrent des solutions concrètes et durables aux enjeux de santé publique, de cohésion sociale, d'aménagement du territoire, de développement économique mais également de transition écologique, l'UNION sport et cycle s'engage en faveur du développement de la pratique physique et sportive pour toutes et pour tous sur l'ensemble du territoire.

Permettant un accès libre et gratuit à certaines heures et encadrés/animés le reste du temps, les aménagements sportifs et de loisirs participent pleinement au développement et à la démocratisation de la pratique physique et sportive. Cette accessibilité à toutes les catégories d'âge et à tous les milieux sociaux est une des réponses aux enjeux de santé publique.

Tout comme en 2022, l'UNION sport et cycle soutient pleinement le développement et la promotion du plan « 5 000 terrains de sport » annoncé par le président de la République le 14 octobre 2021 qui doit permettre la

création d'équipements sportifs avec pratique encadrée ou libre, à proximité des zones d'habitation, de scolarisation et de travail.

L'UNION sport et cycle se réjouit que le dispositif 2023 s'ouvre à tous les territoires, et pas seulement ceux situés en Quartier politique de la ville (QPV), en Zone de revitalisation rurale (ZRR) ou situés en outre-mer. Elle se félicite également d'un subventionnement plus favorable pour les projets à proximité d'endroits générateurs de flux, pour les projets éco écoresponsables ou encore ceux intégrant du design actif et des projets à caractère innovant ou connecté. L'USC avait milité en ce sens dès l'année dernière.

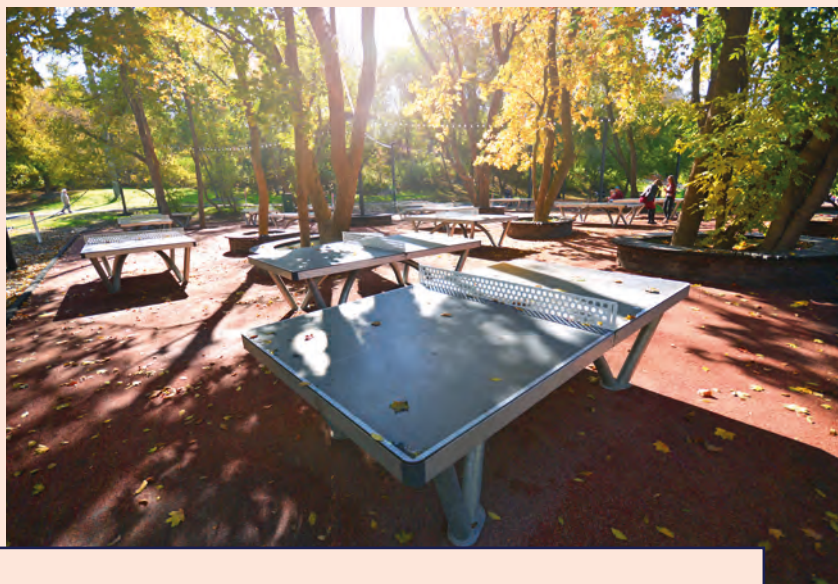
Pour l'UNION sport et cycle, ce plan est l'occasion d'inventer et de favoriser des nouvelles modalités de collaboration entre les collectivités, le mouvement sportif et le secteur économique, en particulier les entreprises des aménagements ludiques et sportifs et celles des Loisirs Sportifs Marchands.

Au travers ce guide, l'UNION sport et cycle et sa commission ALS continueront de s'impliquer pleinement dans ce travail collaboratif pour promouvoir le rôle des équipements sportifs en accès libre et mettre en avant toutes les innovations qu'elles soient d'ordre collaboratives, technologiques, environnementales ou sociétales.



Pascale GOZZI
Présidente

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

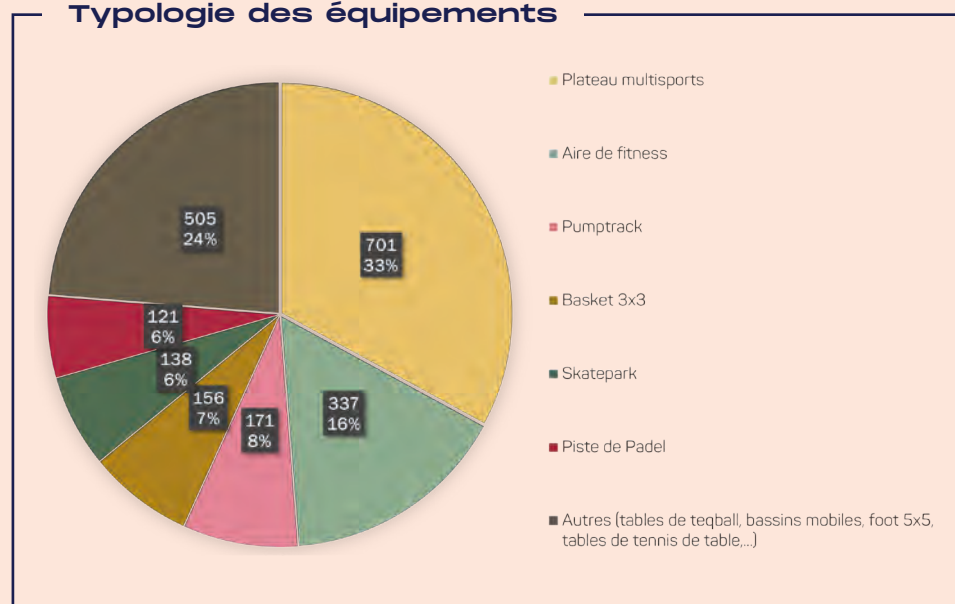


PLAN « 5 000 TERRAINS DE SPORT »

Après une première année de déploiement du plan « 5 000 terrains de sport » sur toute l'année 2022, le dispositif se poursuit en 2023 avec près de 110 M€ dédiés et la fin des critères d'éligibilité géographiques, rendant tout le territoire national éligible, tout en conservant une priorité d'examen aux projets en territoires carencés.

National : 165 équipements financés / 6,3M € de subventions
Territorial : 1 964 équipements financés / 80,2M € de subventions

Typologie des équipements



Retrouvez toutes les informations sur le site internet de l'Agence nationale du Sport :
<https://www.agencedusport.fr/plan-5000-terrains-de-sport>

Retrouvez le formulaire type de demande de subvention
https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2023-01/ANS_ES_2023-01_Formulaire_type_PEP_2023_0.xlsx

Contact par mail : agence-es@agencedusport.fr



EN 2023

Volet National – 23 M€

- Groupements de projets, éventuellement multi-territoriaux, portés par des fédérations agréées ou leurs structures déconcentrées, des associations nationales à vocation sportive ou par des départements ou régions.
- Instruction des dossiers « au fil de l'eau » par le service Équipements Sportifs de l'Agence nationale du Sport et validation par le Directeur Général (jusqu'au 30 septembre 2023)
- Seuil minimal de demande de subvention : 50 000 €
- Plafond de subvention : 500 000 €
- Taux de subventionnement entre 50 et 80% du montant subventionnable (pouvant atteindre 100% en Outre-Mer).

Dans le cadre de la collaboration AnS – FFF, dédiant 1,4M€ aux projets de futsal et foot 5, ceux-ci pourront être déposés, à titre dérogatoire, sur le volet national par les collectivités locales et les associations affiliées dans l'éventualité où un co-financement est demandé et que le dossier respecte les cahiers des charges techniques des deux structures.

Retrouvez le formulaire spécifique : https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/01-2023/ANS_ES_01-2023_Formulaire_PEP_2023_FAFA_0.xlsx

Volet Territorial – 86 369 645€

(répartition régionalisée en fonction des critères démographiques)

- Dépôt des dossiers auprès des services déconcentrés de l'Etat en charge des Sports (SDJES / DRAJES)
- Examen au sein de la Conférence des Financeurs du Sport (ou commission transitoire en cas de besoin) au fil de l'eau (des informations régulières devront être faite auprès de l'AnS).
- Validation par le Délégué Territorial qui transmettra les décisions d'attributions à l'AnS au plus tard le 15 septembre 2023. À noter que chaque service déconcentré fixe ses propres échéances en région en amont.
- Seuil minimal de demande de subvention : 10 000 €
- Plafond de subvention : 500 000 €
- Taux de subventionnement entre 50 et 80% du montant subventionnable (pouvant atteindre 100% en Outre-Mer).

Critères permettant d'obtenir un taux de subvention plus favorable :

- Localisation à proximité d'endroits générateur de flux, éclairés et sécurisés
- Démarche écoresponsable
- Pratique féminine renforcée
- Design de l'équipement (design actif)
- Démarche innovante et/ou connectée.

Tous les territoires sont désormais éligibles à ce plan.

Cependant, des priorités demeurent dans l'instruction des dossiers d'équipements situés :

- en territoires carencés (QPV, ZRR, ...)
- au sein des territoires labellisés « Terres de Jeux 2024 »
- à proximité ou au sein d'établissements scolaires ou universitaires.

ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES

- Plateaux multisports avec ou sans piste d'athlétisme, plateaux de fitness, parcours de sport-santé connectés ;
- Terrains de basket 3×3, de hand 4×4, de foot 5×5, de futsal extérieurs, d'AirBadminton, de tennis, de padel, de squash, mini terrains de baseball, de hockey sur gazon, de rugby à 5 et mini pistes d'athlétisme ;
- Tables de tennis de table extérieures, tables de teqball extérieures ;
- Skate-parks, street workout, pumptracks ;
- Blocs d'escalade ;
- Box/containers favorisant les pratiques sportives extérieures et les sports de nature à caractère non commercial ;
- Bassins mobiles d'apprentissage de la natation et les bassins flottants en milieu naturel ;
- Dojos « solidaires » et salles d'arts martiaux, de boxe, de danse ou de gymnastique aménagés dans des locaux existants ;
- Salles autonomes connectées.

NATURE DES TRAVAUX ÉLIGIBLES

- La création d'équipements sportifs de proximité ;
- La requalification d'équipements sportifs existants non entretenus et non utilisés, en équipements sportifs de proximité de nature différente ;
- L'acquisition d'équipements sportifs de proximité mobiles neufs ;
- L'aménagement de locaux existants ;
- La couverture d'un équipement sportif de proximité existant non couvert ;
- L'éclairage d'un équipement sportif de proximité existant non éclairé.

L'acquisition de remorques de transport des équipements mobiles est éligible en territoire ultramarin uniquement.

POINTS DE VIGILANCE

La nécessité de fournir une convention d'utilisation et d'animation de l'équipement entre le porteur de projet et les utilisateurs, dont à minima une association sportive, précisant les créneaux d'utilisation et les créneaux en accès libre (à l'exception des bassins mobiles et dojos/salles solidaires pour lesquels l'obligation d'accès libre n'est pas obligatoire).

Aucun commencement d'exécution ne doit être engagé au moment du dépôt du dossier : les devis, bon de commande ou ordres de service ne doivent pas avoir été signés par le porteur de projet. Un accusé de réception de dossier éligible sera adressé au porteur de projet dans le mois suivant sa réception permettant de débiter les travaux sans pour autant valoir promesse de subvention.

UN PLAN D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ ADAPTÉ, COHÉRENT, EFFICACE ET INNOVANT



Selon l'étude « Sport dans la ville » initiée par l'UNION Sport et Cycle, 65 % des pratiquants souhaitent disposer d'équipements supplémentaires : espaces fitness de plein air, piscines, murs d'escalade et terrains multisports étant les plus demandés. Pour être efficace, la construction de nouveaux équipements

doit répondre à un certain nombre d'attentes. Les images de sites sportifs abandonnés ou de terrains multisports sources de nuisances pour les riverains témoignent des réflexions qui doivent accompagner préalablement la conception d'équipements sportifs de proximité.

EN AMONT, SE POSER LES BONNES QUESTIONS :

- Pourquoi un équipement ?
- Pour qui ? Garçons et/ou filles, enfants, ados, adultes, seniors ?
- Où ? Quelle adéquation entre la localisation envisagée et le public bénéficiaire ? Quelles dessertes ?
- Pour quoi ? Quelle(s) est (sont) la (les) fonction(s) principale(s) de l'équipement : sport-santé, sport-loisir, sport-nature, sensations fortes ?
- Quels types de sports ? Sports de buts (foot, hand, hockey, basket, ...), sports de filets (padel, badminton, mini-tennis, tennis-ballon, volley, ...), fitness, gymnastique.
- Quelles concertations avec la population ? les associations ? les loisirs sportifs marchands ? les entreprises ? Pour déterminer les fonctions de l'équipement, puis son exploitation ?
- Quelle capacité d'utilisation ?
- Quel type d'équipement pour satisfaire les attentes et répondre aux fonctions qui lui sont assignées ?
- Combien ? Quels coûts d'investissement ? Coûts de fonctionnement ?
- Quel montage ? Quelles collaborations envisagées ? (mise à disposition du foncier, BEA, ...) ?

12



DANS UN CONTEXTE DE PRATIQUE AUTONOME, DE REDUCTION DES CONTRAINTES ET D'INCITATION À LA PRATIQUE, LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DOIVENT RÉPONDRE À PLUSIEURS CARACTÉRISTIQUES :

- Une facilité d'accès et gratuité pour favoriser l'initiation à la pratique.
- Un accès à tous les publics avec des équipements aux usages multiples : diversité des disciplines, des générations et des genres, accueil des personnes en situation de handicap, du débutant au plus confirmé
- Une pratique encadrée pour garantir la pratique féminine.
- Une approche durable, écologique de l'équipement dans sa localisation, sa conception et sa fabrication: performance environnementale, respect du patrimoine, des sols et des espaces naturels locaux, sobriété dans l'usage des ressources (bio matériaux, énergies renouvelables), limitation des émissions de gaz à effet de serre et de la production de déchets.
- Une exploitation des espaces urbains publics voire privés, inutilisés, inutilisables ou non fréquentés.



S'ADAPTER ET INNOVER ET FAIRE DE CE PLAN D'EQUIPEMENT UN PROGRAMME DE LONG TERME

Faire différemment pour optimiser l'utilisation des infrastructures existantes et créer de nouveaux concepts d'équipements, du choix de l'emplacement géographique jusqu'au mode de gestion :

- **Réunir des activités sportives dans un même équipement** en décloisonnant pour proposer une offre sportive et extra-sportive variée et répondant aux nouvelles attentes sociales.
- **Installer les équipements sportifs dans des grands espaces de flux** en s'adaptant aux rythmes de vie des salariés, des étudiants et des scolaires et rendre possible la pratique sportive dans les trajets entre domicile et activité.
- **Des équipements ouverts, modulables et polyvalents** : ils permettent plusieurs pratiques (basket, foot, sports de filet, course...) mais également l'accueil de différents publics – des débutants aux plus confirmés – ce qui permet d'atténuer les rapports de force (ex : réglage

des hauteurs de panneaux ou filets) et de mettre l'accent sur le « jeu ».

• **Accompagner les équipements sportifs de proximité avec le numérique** pour améliorer les conditions de la pratique sportive autonome grâce à des services adaptés et accessibles

- **L'accès maîtrisé** pour optimiser l'utilisation des équipements, mais également accueillir plusieurs types de publics et de pratiques (réservations, maîtrise des flux).
- **La motivation stimulée par l'expérience utilisateur** : Des services connectés aux infrastructures peuvent contribuer à stimuler et motiver le pratiquant (coaching, audio, vidéo, défis connectés, écrans, replay, jeux de lumière, animations musicales ...).

• **Développer des équipements éclairés (leds) couverts** : à l'instar des préaux ou couvertures ou membranes textiles qui permettent une utilisation quelle que soit la météo.

13

COMMENT LE DESIGN ACTIF SE MET AU SERVICE DES VILLES POUR RENOUVELER L'ESPACE URBAIN, FAIRE BOUGER ET CRÉER DU LIEN ?

- **Le design actif se définit comme** « l'aménagement de l'espace public et des bâtiments afin d'inciter à l'activité physique ou sportive, de manière libre et spontanée, pour toutes et tous ».
- **Le design actif peut prendre plusieurs formes** : marquages au sol, utilisation de couleurs, de formes de lumière, transformation du mobilier urbain, fresques murales et au sol, cheminements piétons.

• **Attention, le « land art » ne saurait être suffisant** (cela éveille la curiosité et attire) mais le « design actif » doit faire participer et inciter la population à bouger.

• **La dernière étude nationale « Sport dans la ville » du Conseil National des Villes Actives et Sportives** le démontre : 75% des Français sont plutôt favorables au design actif et 41% des Français le considèrent comme une opportunité pour améliorer la qualité de vie au sein de leur ville.

• **L'un des objectifs premiers du design actif** est de donner l'occasion aux Français de mettre plus de sport dans leur quotidien. Un objectif qui s'aligne avec l'ambition des Jeux de Paris 2024 « Bouger plus ».

FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE ACTEURS : LA PLACE DES ACTEURS MARCHANDS

Les acteurs du loisir sportif marchand participent aujourd'hui à l'animation sportive des territoires. Nombreux sont ceux qui travaillent déjà avec les collectivités et les acteurs du sport traditionnel. Les infrastructures développées par les acteurs du loisir sportif marchand constituent une opportunité pour les territoires en manque d'équipements et sont souvent complémentaires aux équipements existants. Ces structures sont régulièrement mises à disposition des collectivités. Une telle mobilisation du secteur marchand permet d'imaginer des modes de gestion innovants et ce, notamment pour optimiser l'animation de ces équipements.

Combinant expériences et vision d'ensemble sur les équipements de proximité, les aménageurs urbains contribuent à la réussite du déploiement du plan « équipements sportifs ». L'Union Sport & Cycle, en tant que représentant de la filière, se tient à la disposition des porteurs de projet pour être le relai actif du secteur.



UNION SPORT & CYCLE

L'UNION Sport & Cycle est la 1^{ère} organisation professionnelle et sectorielle de la filière sport et loisirs. Elle fédère 1700 entreprises, plus de 500 marques, 3 000 points de vente, 2 000 établissements sportifs. Elle est au service des entreprises de la filière du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active et défend le développement de la pratique physique et sportive pour tous.



FICHES PRATIQUES

ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE **BADMINTON**



Une des disciplines les plus prisées dans le monde scolaire.

Accessible de 5 à 90 ans, mixte et familial, le badminton est un véritable sport santé qui apporte du plaisir dès les premiers échanges. Un sport urbain par sa modernité ludique et « fun », un sport de la ruralité par son authenticité. Mais surtout, à ce jour, la volonté de répondre à une forte attente : **s'ouvrir vers l'extérieur avec un nouveau concept : le AirBadminton** tout en confortant les valeurs du badminton. Un volant spécifique a été notamment conçu pour résister au vent, des nouvelles règles (pratique à 6 joueurs par terrain), un environnement réfléchi et un terrain nouveau, sur sable ou sur des dalles plastifiées, tourné vers l'esthétisme et l'originalité, afin d'élargir la pratique au plus grand nombre et ainsi contribuer à réduire les disparités territoriales. Grâce au soutien de l'AnS par la signature d'une convention-cadre de partenariat relative au déploiement du programme des 5000 équipements sportifs de proximité, la FFBaD s'engage à accompagner la création de 100 sites d'AirBadminton permanents (qui pourront chacun accueillir jusqu'à quatre terrains).



16

194 000

Licenciés

2 000

Clubs

1 000

Écoles (EFB)

Localisation

Sur tous les territoires, carencés (QPV / ZRR) ou non : espace à proximité d'un gymnase ou d'un terrain multisport existant (ou en projet) et proche d'un lieu de vie, bases de loisirs, campings, aires d'autoroute, anciens terrains de jeux... Sites de résidence touristique. Un usage multiple pour tous publics : associations sportives, scolaires, population locale, touristes...

Matériaux & options

Concept standard : dalles plastifiées ou sable, poteaux en acier ajustables en hauteur
Aménagements optionnels : Brise-vent végétalisé, éclairage, clôture, club house, tribunes, bache, armoire en accès libre...

Budget

En dalle environ 12 000 €
poteaux compris et hors terrassement correspondant à l'emprise foncière de l'équipement

En sable entre 13 000 et 18 000 € (selon travaux concédés à une société ou opérés par la collectivité)

Accessibilité

Terrain en dalles plastifiées accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Surface

Aire de jeu à minima : 18 X 16 m (2 terrains), idéal 4 terrains (**36 x 16 m**)
Concept **évolutif** et **adaptable** : nombre de terrains, surfaces, options...

Mise à disposition d'un **dossier technique complet** aux porteurs de projet pour la construction d'équipements en dalles ou en sable (sur demande).
La FFBaD peut accompagner, à la demande, les collectivités locales dans le déploiement de ces nouveaux équipements en collaboration avec les clubs engagés. Un plan d'animations « clef en main » à disposition des acteurs locaux permettra de faire vivre l'équipement et de dynamiser le territoire.

Flexibilité

Compatible avec les pratiques dérivées du badminton (Plumfoot et Crossminton) et dans le cadre de projets de coopération : Volley, Basket, Futsal...



Fédération Française de Badminton

Nicolas GALTIER - Responsable National Équipements
06 98 24 35 73 • nicolas.galtier@ffbad.org

BEACHMINTON RED STAR MULHOUSE / CLOUS (68)

Informations générales

École Française de Badminton 3 étoiles

144 licenciés (saison 21-22)

Lieu d'implantation :

Aux abords de la cité universitaire Expressions et de la résidence universitaire les Hauts de l'Ilberg (environ 300 logements), écrien de verdure accolée au campus universitaire de l'Ilberg où est implantée l'Université de Haute-Alsace. Voisin immédiat de 3 établissements scolaires (école primaire, collège, lycée), du centre sportif labellisé Terre des jeux et à moins de 2 km qu'un quartier prioritaire de la ville. (adresse : 11 rue des Frères Lumière 68350 Brunstatt)

Date de création

2020

Porteur du projet :

Le Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires (Clous) de Mulhouse, antenne locale du Crous de Strasbourg en partenariat avec le Red Star Mulhouse Badminton.

Caractéristiques de l'équipement et points forts :

L'équipement, composé de 2 terrains en sable, est implanté en lisière de forêt et intégré au sein d'une colline creusée, lui conférant ainsi la sensation d'être dans un stade en pleine nature aux portes de la ville. La proximité de plusieurs établissements et la dimension multi-partenaire du projet permettent de faire découvrir cette pratique de plein air à des publics très variés (étudiants, scolaires, jeunes du centre sportif, riverains etc.). Le lieu est prévu en total libre accès.

Coût total de l'équipement : Terrassement, prescriptions techniques du cahier des charges, sable, aménagement paysager (haies coupe-vent, gradins et prairies mellifères) : 30 706 € / Signalétique : 1 859 € / Participation FFBaD : 18 000 €

Montage financier (répartition des co-financeurs) : Budget Ville : 23 900€ / Subvention FFBaD : 16 000€

Durée des travaux : 4 mois pour les terrains
1 an pour les aménagements paysagers

Actions réalisées / fréquentation / publics touchés :

Si cet équipement aura été d'une grande aide dans l'accompagnement des étudiants confinés dans les résidences voisines, les actions auront quand même été bien impactées par la crise sanitaire. Cependant, conformément aux termes de la convention nous liant au Clous, le Red Star Mulhouse encadre des créneaux de pratique/découverte destinés aux étudiants (logés ou non), à un public plus large dans les cadres des animations estivales mises en place par la municipalité de Mulhouse et auxquelles le club participe, mais aussi des créneaux destinés aux licenciés du club, principalement sur la période d'été durant laquelle nous n'avons que peu de créneaux dans les gymnases. À noter qu'il y a une convention entre la FFBaD et le Crous d'une part, et une annexe de convention entre le Crous et le Red Star Mulhouse.



Témoignages

« La crise ne nous aura pas permis de mettre en avant cet équipement comme nous l'aurions souhaité au démarrage. Par contre, incontestablement l'été 2022, et sa météo particulièrement clémente, nous aura enfin permis de fidéliser un public. Une compétition en 2023 nous permettra de positionner cet équipement dans le paysage du sud-Alsace. »

M. Pascal Ziegler
Président Red Star Mulhouse Badminton

« La convention partenariale tripartite a permis d'améliorer significativement la qualité d'accueil des étudiants logés du Clous, de valoriser le sport santé et de mettre en œuvre des actions ciblées et encadrées par le Red Star Mulhouse Badminton. L'équipement a été d'un immense secours durant la crise sanitaire pour maintenir le lien social et agir contre l'isolement et la détresse psychologique des jeunes et moins jeunes. Pratique sportive ludique et facile d'accès, elle favorise la rencontre, le bien-être et des échanges intergénérationnels. La présence de 2 terrains permet également d'imaginer la mise en œuvre de compétition et, ainsi, la découverte du spectacle sportif offert par l'univers badminton. »

M. Sylvain Bouffay
Directeur du Clous (antenne locale du Crous de Strasbourg)

17

AIRBADMINTON / TRIEL-SUR-SEINE (78)

Informations générales

École Française de Badminton 1 étoile

141 licenciés (saison 21-22)

Lieu d'implantation :

2 lieux distincts : 2 terrains en dalles au parc municipal (246 Rue Paul Doumer, 78510 Triel-sur-Seine) et 2 terrains en dalles au COSEC (Complexe sportif Maurice Sollet, 61 Rue de Chanteloup, 78510 Triel-sur-Seine).

Date de création

Juillet 2021

Porteur du projet :

La ville de Triel-sur-Seine (78510)



Caractéristiques de l'équipement et points forts :

Parc municipal : 2 terrains en dalles posées sur ancien court de tennis
COSEC : lieu stratégique à proximité du collège, terrain foot/city stade et nouveau complexe de tennis.
Points forts : qualité globale de l'équipement / Apporte de la visibilité / Création d'une fresque.

Coût total de l'équipement :

Travaux de réalisation de la plateforme opérés par les services techniques de la ville.
4 terrains en dalles : 14 912€
4 ensembles poteaux-filets à visser : 1 208€
Total : 23 900€

Montage financier (répartition des co-financeurs) :

Budget Ville : 23 900€
Subvention FFBaD : 16 000€

Durée des travaux :

Travaux de réalisation de la plateforme : 2 jours ½
(pour ce type de chantier) / Installation des 4 terrains et scellement des poteaux : 3 jours
Au total : environ une semaine de mise en œuvre

Témoignages

« Les quatre terrains en dalles plastiques rigides ont un effet esthétique assez marqué et plutôt attractif. La qualité semble pouvoir se maintenir dans le temps ainsi que les poteaux plutôt robustes. Petit bémol concernant les filets, de bonne qualité également mais non adaptés à un environnement externe. Les terrains sont utilisés par les familles et jeunes de la ville au même titre que d'autres infrastructures sportives. Le badminton est mis en valeur et cela a forcément un impact sur notre association. C'est une réussite pour nous comme pour la ville. »

M. Fabrice Aubé,
Président de Triel Badminton Club

« La mise en place de l'AirBadminton au sein de la ville de Triel-sur-Seine a été rendue possible grâce à la volonté du président de l'association Triel Badminton Club, Monsieur Fabrice AUBÉ. Grâce à son impulsion pour trouver une solution face à l'impossibilité de pratiquer durant le Covid, il a grandement contribué au développement de cette activité qui était désirée par la Fédération Française de Badminton. De plus, les subventions accordées ont également favorisé le développement du sport pour tous dans la ville, d'ailleurs labellisée « Ville active et sportive », et ont ainsi permis aux Triellois (badistes ou non) d'apprécier cette nouvelle discipline à deux endroits stratégiques dans la Ville, le Cosec et le Parc Municipal. »

M. Cédric Aoun
Maire



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL & SOFTBALL



La Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS) a connu une forte croissance de licenciés lors de la dernière décennie (+53% en 10 ans). Les proportions de pratiquantes (22%) et de jeunes (48%) sont également en progression depuis plusieurs années. Depuis 2017, la FFBS s'est engagée comme un partenaire de la fédération internationale WBSC pour **promouvoir le développement du Baseball5, une discipline urbaine, rapide, dynamique et nécessitant très peu de matériel**. Ce sport connaît une croissance impressionnante puisqu'après seulement 5 années d'existence, il est déjà pratiqué partout sur le planète, donne lieu à des compétitions internationale d'envergure comme la Coupe du Monde et les Championnats d'Europe (la France est tenante du titre en Séniors et 17U), et sera **au programme des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar en 2026**. La Fédération Française de Baseball et Softball souhaite donc **accompagner les collectivités à intégrer le Baseball5 dans leurs projets d'aménagement grâce au sport**. Un sport né dans la rue qui a tout pour y rester !



18

14 500

Licenciés

Matériaux & options

Un terrain de Baseball5 peut voir le jour **sur toute surface plane de 21x21m**.

Plusieurs options existent :

- Un simple tracé de lignes et de bases sur une surface en bitume
- Un terrain intégralement peint avec des matériaux adaptés aux conditions extérieures et à la pratique sportive
- Idéalement : un sol amovible en dalles plastiques dédiées à la pratique sportive

Il s'accompagne d'un barriérage, idéalement rigide, autour du terrain.

Localisation

En cœur de ville, au sein de zones à réhabiliter, dans des établissements scolaires ou à proximité de terrains de sport existants, le Baseball5 peut se jouer partout. Idéalement les terrains verront le jour dans des zones de passage où ceux-ci pourront être mis en accès libre pour la pratique de tous mais également à disposition de clubs locaux s'il en existe.

La Fédération Française de Baseball et Softball propose un accompagnement aux porteurs de projets de façon à les accompagner du mieux possible de la phase de conception à la phase de construction. Des retours d'expériences et des contacts de partenaires vous seront fournis si besoin.

Accessibilité

La pratique du Baseball5 est adaptable aux personnes en situation de handicap et les terrains adaptés à tous les publics pratiquants, y compris PMR.

Flexibilité

Le terrain pourra, dans certaines conditions, être conçu pour un partage avec d'autres disciplines sportives urbaines.

Budget

De 5 000 à 40 000€ selon le type de terrain et de projet envisagé.

Au-delà si le terrain est couvert et/ou éclairé pour une pratique optimisée.

Surface

Surface de jeu pour un terrain officiel : 21x21m



Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS)

Elliott FLEYS - Directeur adjoint en charge de la vie sportive et des territoires
baseball5@ffbs.fr

UN TERRAIN DE BASEBALL5 AMOVIBLE

Informations générales

C'est sur ce type de surface que se jouent les compétitions mondiales de Baseball5. Ce type de surface est également utilisé par d'autres sports urbains.

Lieu d'implantation :

Cet équipement, idéal pour une pratique compétitive et sécurisée du Baseball5, peut être mis en œuvre partout. Facile à installer, résistant aux intempéries, amovible pour un bon entretien, il s'agit du terrain parfait pour jouer au Baseball5 dans les meilleures conditions.

Caractéristiques de l'équipement : Anti-dérapant, absorbant les chocs et permettant un bon rebond de balles. Entreprise partenaire pour fabrication française. Plusieurs coloris / 19mm d'épaisseur / 3,46 kg/m²

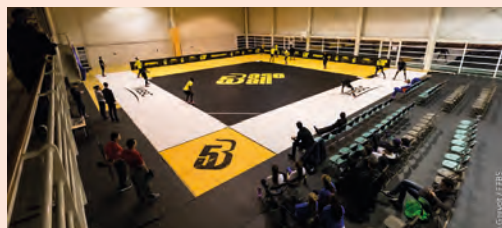
Coût total de l'équipement :

Entre 20 000 et 25 000€ TTC pour la surface de jeu (hors barrière et équipements additionnels)

Financements : Financements possibles dans le cadre du projet d'équipements sportifs de proximité de l'AnS

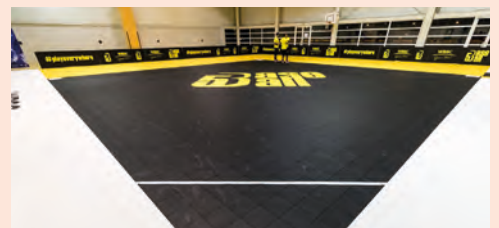
Durée des travaux :

4 heures environ pour la mise en œuvre d'un terrain



Témoignages

« Le Baseball5 est une discipline sportive jeune, mixte, facile à mettre en place car elle ne nécessite comme seul matériel qu'une balle en caoutchouc. C'est un sport urbain qui peut bénéficier aux collectivités désireuse d'utiliser le sport comme outil de transformation de leur territoire. Transformer un espace abandonné ou délabré en un espace de jeu, de sport, accessible à tous, voilà un projet porter de sens. Le Baseball5 est né dans la rue et il a tout pour y rester ! »



DEUX TERRAINS DE BASEBALL5 / BÉZIER (34)

19

Lieu d'implantation :

Complexe de Montflourès, traverse de colombers 34500 Béziers. Deux terrains de Baseball5 à côté des terrains de Baseball et Softball.

Informations générales

Ces terrains servent aussi bien au Baseball Club Biterrois qu'aux établissements scolaires alentours avec qui le club a noué des liens. Il a également servi de façon régulière pour de la pratique sport en entreprise. Il est également un support pour réaliser des éducatifs baseball à petite échelle ou lorsque les terrains en herbe sont impraticables.



Terrain avant barrière final

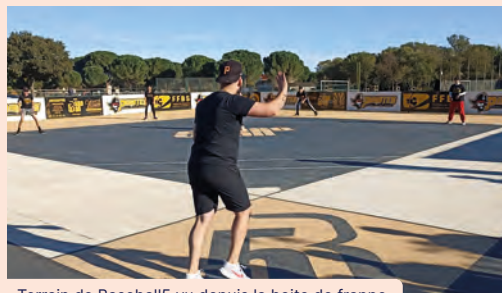
Caractéristiques de l'équipement : sur un espace de pratique de 24 x 44 m, mise en œuvre d'un terrain de Baseball5 intégralement peint et clôturé et d'un terrain hybride, avec tracé des lignes et bases, clôturé. Ce second terrain est partagé avec les disciplines basketball et Foot5.

Coût total de l'équipement : 20 000€.

Les travaux ont été réalisés par le club porteur du projet et par la Mairie de Béziers. Une partie du coup a été amorti par du sponsoring contre visibilité de la société sur la panneautique de barrière.

Financements : Apport en matériel et en main d'œuvre de la Mairie. Peinture offerte par une société spécialisée dans le cadre d'un partenariat de sponsoring. Aide FFBS – Appel à projets Baseball5 2021. Fonds propre et temps bénévole de l'association

Durée des travaux : 3 mois par les bénévoles



Terrain de Baseball5 vu depuis la boîte de frappe



Les barracudas de Montpellier, vainqueur du premier tournoi de B5 organisé en février 2022 en présence du sélectionneur national Lahcène Benhamida



Tournoi inter-centres

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL



2.5 M de pratiquants, 700 000 licenciés dont 36 % de licenciées féminines. 70 % des pratiquants licenciés ont moins de 18 ans. Le Plan INFRA mis en place par la FFBB a pour ambition de décliner territorialement FFBB 2024 comme véritable outil d'aménagement et de reconnaissance d'innovation sociale en s'adaptant aux spécificités de chaque territoire. Ces terrains s'inscrivent dans le cadre du développement du Basket 3x3 sur l'ensemble du territoire (Métropole et Outre-Mer). Cet outil peut permettre la promotion du label « Terre de Jeux 2024 » au sein d'un territoire et, dans le cas d'un terrain fixe, s'inscrire dans le cadre du « Design Actif » ou de l'« Olympiade Culturelle » en vue des JOP 2024.



20

700 000

Licenciés

2.5 M

de pratiquants



	PLAYGROUND 3X3 & 5X5 (AVEC OU SANS DESIGN)	MOBILE : TERRAIN OU BUT REMORQUE
Localisation	• Si possible à proximité d'une installation sportive traditionnelle • 3x3 accès libre et conventionné	• Grande place en coeur de ville • Lieux insolites et touristiques • Lieux à forte affluence (centres commerciaux, arènes, bord de mer).
Surface	Emprise : 18 m x 14 m Terrain : 15 m x 11 m	Emprise : 19 m x 16 m Terrain : 15 m x 11 m
Matériaux & options	• Sol respectant la norme EN 14 877 • Couverture possible • Panier réglable • Panier connecté • Design sol	• Sol amovible (dalles thermoplastiques) • Panier de basket mobile (But remorquable en option)
Flexibilité	3x3 ou 5x5 (si double 3x3)	
Accessibilité	5x5 3x3 VxE - Compétitions/loisirs - Tournois 3x3 - Compétitions des clubs	
Budget	40 000 € HT pour une construction neuve 10 000 € HT si rénovation et en fonction de la dalle support. Si option couverture, compter 250 € / m ²	Entre 15 000€ et 20 000€ HT (sol + panier) selon option
Accompagnement FFBB	Fonds INFRA FFBB disponible et mobilisation éventuelle des partenaires FFBB	
Préconisation <i>selon espace disponible et type de pratique</i>	Privilégier une orientation Nord-Sud selon l'axe du panier • Plateau sportif couvert • Plateau sportif éclairé	
Accompagnement	La FFBB accompagne <i>via</i> la cellule Infra l'accompagnement des porteurs de projet pour la création et la rénovation de lieux de pratiques. Cette cellule est mobilisable par courriel à infra@ffbb.com . Elle étudie l'ensemble des projets et peut apporter : • conseils techniques • plan de financement et mobilisation de financements croisés • relations avec le développement du basket au niveau local, départemental ou régional • plan d'animation	

Fédération Française de Basketball

Ségoène GRAICHI - Chargée de Mission - Développement des lieux de pratiques

infra@ffbb.com

10 TERRAINS 3X3 EXTÉRIEURS / ROANNE (42)

Lieu d'implantation :

Roanne

Porteur de projet :

Commune

Informations générales

Roanne, Ville active et sportive «4 lauriers» de 35 000 habitants, mais aussi ville centre de Roannais Agglomération qui a récemment obtenu le label Terre de Jeux 2024, est depuis de nombreuses années reconnue comme un territoire de Basket. Pour accompagner cette dynamique globale de développement sur le territoire, la ville de Roanne, totalement carencée sur ce type d'équipements sportifs (aucun terrain de basket 3x3 dans l'arrondissement), souhaite investir dans la création de terrains spécifiques de Basket 3x3 en réhabilitant des plateformes goudronnées existantes et abandonnées, dont la localisation géographique dans les différents quartiers de la ville répondait aux critères

Caractéristiques de l'équipement et points forts :

- En proximité la plus immédiate de nos différents quartiers QPV pour permettre la plus grande mixité sociale possible dans les usages et car de telles zones goudronnées pré-existantes n'étaient pas exploitables au coeur même de ces quartiers
- Permettant un accès libre permanent tous publics
- Juxtaposé à un gymnase utilisé actuellement par un club de Basket affilié à la FFBB
- À distance raisonnable de zones résidentielles

Coût total de l'équipement :

Total : 370 000 €

Montage financier (répartition des co-financeurs) :

AnS : 50 000€ / Région AuRA : 74 000€ / FFBB : 20 000€

Durée des travaux : 1 mois



Témoignage

« La ville de Roanne a validé la création de 10 terrains de Basket 3x3 répartis dans différents quartiers de la ville et à proximité des gymnases déjà utilisés par les deux clubs partenaires. Une convention de mise à disposition prioritaire a été formalisée dans la cadre du Plan INFRA FFBB entre la Fédération Française de Basketball, la ville de Roanne, la Chorale de Roanne et le Roannais Basket Féminin. À noter également que ces terrains pourront aussi être mis à disposition des scolaires pour favoriser le développement de cette pratique dans ce cadre. Enfin, en dehors de ces temps spécifiques, ces terrains restent accessibles au grand public en libre accès. Roanne, Ville Active et Sportive, a l'ambition de devenir à terme une terre de référence du Basket 3x3 en France. »

Gilles Passot
Adjoint au Maire en charge des sports

21

3 TERRAINS 3X3 MOBILES / LIGUE OCCITANIE

Lieu d'implantation :

Place publique et tout lieu choisi pour l'organisation d'une animation Basket

Porteur du projet :

LR Occitanie

Informations générales

L'acquisition de terrains mobiles permettra au porteur de projet, aux organisateurs, de faire découvrir la pratique du basket 3x3 au plus grand nombre.

Le souhait est de pouvoir mobiliser ces équipements au sein de QPV et de ZRR, dans des secteurs où la pratique sportive y est moins présente.

Caractéristiques de l'équipement et points forts :

Terrains de basket extérieurs, véritables structures amovibles permettant de promouvoir l'activité lors de différents événements, avec sol démontable et but amovible sur remorque. Des terrains mobiles qui permettent de répondre à des besoins ponctuels dans des zones carencées en terrains de basket 3x3. Surface : 285 m² (1 terrain 3x3) composée de dalles thermoplastiques
Panneau transparent avec protection : 180x105 cm
Équipements optionnels : Chronomètre, tribunes

Coût total de l'équipement :

L'achat de 3 terrains mobiles 3x3 est de 122 400 € TTC

Montage financier (répartition des co-financeurs) :

80% pris en charge par l'AnS : 97 920 €
10% pris en charge par la FFBB : 12 240 €
10% pris en charge par la Ligue d'Occitanie : 12 240 €

Durée des travaux : pas de travaux à prévoir



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

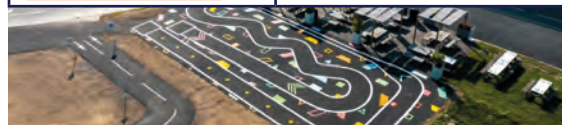


Par délégation, la Fédération Française de Cyclisme est chargée de l'organisation, de la promotion et du développement du cyclisme sous toutes ses formes. A travers son projet fédéral, la FFC entend favoriser l'implantation d'équipements cycliste de proximité et de nouvelle génération, notamment en milieu urbain, pour répondre aux enjeux de mobilité, d'environnement et de santé pour les plus jeunes. Forte de plus de 110 000 licenciés, la FFC peut en outre s'appuyer sur un réseau de clubs à même d'assurer l'animation et la gestion de ces équipements sportifs. Enfin, ces équipements restent adaptés aux autres activités de glisses urbaines.



22

110 000 Licenciés	PARC MOBILUDIQUE, l'espace savoir rouler à vélo	URBAN FREESTYLE PARK	PUMPTRACK	STADE VTT DE PROXIMITÉ
Localisation	Proximité immédiate des centres urbains et des groupes scolaires			Espaces péri-urbains et territoires ruraux, à proximité des bassins de vie
	Associé à un équipement structurant (piste BMX, vélodrome) pour former un pôle vélo			Associé à un site VTT-FFC
Surface	2500 à 3500 m ²	600 à 900 m ²	800 à 2000 m ²	Entre 1.5 à 2 ha
Matériaux & options	Surface plane enrobé ou béton, avec Design Actif et signalisation	Dalle béton lisse avec modules bois	Enrobé pour la durabilité et la mixité des usages	Sentiers, passerelles, modules bois, sauts, enrochement
	options : mini-pumptrack ; modules habileté - maniabilité	option : déclinable outdoor ou indoor.	option : certification accueil de compétition	options : station de lavage ; banc d'outils ; boucle de chronométrage
Flexibilité	Permet d'accueillir d'autres types de sports et de glisses urbaine comme trottinette, draisienne, roller et skate.			Permet d'accueillir tous les niveaux de pratique (classification vert, bleu, rouge, noir)
Accessibilité	Blocs 1 et 2 accessibles aux tricycles et fauteuils roulants	Adaptation possible au Wheelchair freestyle	Parcours vert accessible aux tricycles et fauteuils roulants.	Possibilité de prévoir une compatibilité avec les Fauteuils Tout Terrain (FTT)
Budget	30 €/m ²	125 €/m ²	90 €/m ²	15 000 €/km
	Coût moyen 80 000 €	Coût moyen 100 000 €	Coût moyen 100 000 €	Coût moyen 40 000 €
Accompagnement FFC	Assistance dans l'élaboration des avant-projets détaillés et des cahiers des charges techniques Convention d'animation avec les clubs FCC			



Design Actif et connectivité - Ces équipements de proximité cyclistes intègrent le concept design actif et l'interactivité (QR codes sur panneau de départ pour vidéos pédagogiques et conseils de champions)

PUMPTRACK / LA ROQUEBRUSSANNE (83)

Lieu d'implantation :

Abords de la salle René Autran à La Roquebrussanne

Porteur de projet :

Commune

Informations générales

Ce lieu sera aussi implanté de manière stratégique entre le Pumptrack de Solliès-Pont, Solliès-Toucas à trente minutes au sud et celui de Pourrières à trente minutes aux nord et rassemblera tous les petits villages des alentours en renforcent le lien intercommunal des jeunes de l'élémentaire au collège instaurent un climat de confiance au travers d'une activité saine.

En effet, l'espace inculte des abords de la salle polyvalente René Autran, accolé aux équipements existants tel que le city stade (jeux de ballon) et skate Park, permettrait aux familles de se réunir dans un lieu unique.

Le stationnement est existant, de plus ce lieu est facile d'accès. (Piétons, 2 roues sans motorisation, véhicules...)

Caractéristiques de l'équipement et points forts :

Piste de 200 m, la cohabitation entre les différents niveaux se fera de manière la plus fluide et sécuritaire possible et devra s'appuyer sur les normes AFNOR et les préconisations de la FFC notamment aux niveaux des croisements accidentogènes. L'espace devra s'intégrer au contexte paysagé du site avec des finitions soignées. Le projet devra s'adapter à la surface disponible et gérer de manière pérenne les eaux de pluie. La Commune souhaite que cette piste soit polyvalente afin d'accueillir différentes pratiques tels que BMX, draisien, skates, trottinettes et rollers. Elle devra être accessible à tous les niveaux de pratiquants, qu'ils soient débutants ou confirmés.

L'objectif de cette zone est de pouvoir satisfaire un maximum d'utilisateurs et convenir aussi bien aux enfants (à partir de 4 à 5 ans), qu'aux initiés et passionnés des différentes pratiques. Au travers de notre service enfance et loisirs, le projet « savoir rouler » en partenariat avec le ministère des sports est en cours d'élaboration.

Coût total de l'équipement : 137 646,00€ TTC

Montage financier (répartition des co-financiers) :

80 %* pris en charge par l'Etat (via l'AnS) : 79 648 €
du montant subventionnable

Durée des travaux : 3 mois

Témoignage

« Dans le cadre de l'appel à projet « 5 000 terrains de sport », la commune située en territoire rurale, a souhaité s'engager sur un projet qui utilise le sport comme outil d'impact social, à destination des publics éloignés. Ce lieu d'activité sera un lieu intergénérationnel, rassemblant les jeunes et moins jeunes de la commune et des communes voisines et tous ceux qui souhaiteront venir profiter d'un terrain ludique et accessible. Remettre l'humain, le partage, la cohésion, la transmission de savoir au centre des débats au travers d'outil sportif et bien réel. Le développement de faculté tel que l'équilibre, l'effort, le partage renforce la confiance en soi et lisse les inégalités des classes sociales. Mais aussi Renforcer la place du sport dans la société et développer l'accès à la pratique sportive :

- Pour la santé et le bien-être,
- Pour l'éducation et la citoyenneté
- Comme outil d'inclusion, d'égalité et de solidarité au service du développement durable
- Confronter le réel face au virtuel qui prend de plus en plus de place dans notre société.
- C'est aussi une activité qui permet d'avoir moins d'incivilité, canaliser les jeunes à l'aide d'un sport qui a le vent en poupe.
- Rééduquer à l'aide d'un contact multigénérationnel.
- Donner la chance aux jeunes et moins jeunes en situation difficile de pouvoir échanger avec d'autres personnes,
- Donner la chance de se dépenser physiquement sans contrainte prédéfini.
- Donner la chance de s'exprimer pleinement au travers d'un sport ludique.
- Rassembler les adolescents et rend la pratique du vélo accessible

Le Pumptrack peut aussi servir de support pour toutes associations, club, école, service enfance et loisir, mais aussi lors de manifestation, représentation, et être porteur au niveau du développement durable»

Michel GROS
Mairie de La Roquebrussanne

« Au stade de pré projet cet outil évolutif est pour l'association une aubaine tant au niveau du développement technique des pratiquants confirmés mais aussi la possibilité d'apprendre les techniques de base aux jeunes générations et de ce fait rouler en toute sécurité. Nous avons la chance d'avoir quelques champions engagés au plus niveau dans le monde du vélo qui souhaitent soutenir le projet et participer à la vie du Pumptrack et ainsi transmettre aux jeunes les valeurs du sport. L'association répondra présente à toute sollicitation communale ».

L'association

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL



Depuis 1919, la **Fédération Française de Football** organise, encadre, régule la pratique du football amateur et de haut niveau, leur financement et la formation des joueurs ou joueuses et des entraîneur(e)s sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2014, la Fédération Française de Football accompagne financièrement et techniquement les clubs et les collectivités à la création d'équipements sportifs de proximité afin de développer les nouvelles pratiques comme le Foot5 et le Futsal.

Objectifs : Diversification, accessibilité et inclusion

Chiffres clés : La FFF investit 6M €, sur la période 2021-2024, pour un objectif de 200 nouveaux terrains de Foot5 et Futsal.



24

2,2 M

Licenciés dont
femmes : + de 200 000

400 000

Bénévoles

15 000

Clubs amateurs

	FOOT5	FUTSAL EXTÉRIEUR
Localisation	Zones rurales et semi rurales	Zones urbaines et péri urbaines
Surface	Min. 30 × 18 m (540 m²) Max. 35 × 20 (700 m²)	Min. 36 × 18 m (648 m²) Max. 44 × 24 m (1056 m²)
Matériaux & options	• Revêtement : gazon synthétique • Buts : 4 × 2 m • Palissades pleines • Filets pare-ballons • Éclairage	• Revêtement : Dalles thermoplastiques, dalles polypropylènes, résine, gazon synthétique • Buts : 3 × 2 m • Éclairage (recommandé) • Filet pare-ballons (recommandé) • Couverture (option)
Flexibilité	Possibilité de pratiques : Foot en marchant, Futnet (Tennis-ballon), FitFoot	Possibilité de pratiques : Foot en marchant, FitFoot, Futnet, Basketball, Volleyball, Handball, Badminton...
Accessibilité	Cécifoot	Personnes à Mobilité Réduite (si choix d'un revêtement en dalles thermoplastiques ou résine)
Budget	100 000 € HT (Hors terrassement)	60 000 € HT (Hors terrassement)
Accompagnement	La FFF accompagne la construction de terrains de Foot5 et Futsal au sein des clubs amateurs, avec pour objectif de permettre la diversification de leur offre de pratique en s'orientant davantage vers le loisir. Dans ce cadre, la FFF a mis en place le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) qui vise à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur. Pour rappel, un dispositif de guichet unique est mis en place pour le financement de ces équipements entre l'AnS et la FFF (cf. page 11)	
	Découvrir le dispositif du Fonds d'Aide au Football Amateur – Foot5 FAFA Équipement - Foot5	Découvrir le dispositif du Fonds d'Aide au Football Amateur – Futsal FAFA Équipement - Futsal



Fédération Française de Football

Michaël LANGOT - Chef de projet Déploiement des pratiques Foot5 • 06 07 48 28 60 • mlangot@fff.fr

Marco FERRI - Chef de projet Déploiement des pratiqueFutsal • 06 33 32 80 83 • mferri@fff.fr

TERRAIN DE FUTSAL À SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT (47)

Informations générales

Volonté de réhabiliter un plateau multisports en terrain de Futsal extérieur pour le club de l'AS Livradaise.

Lieu d'implantation :

Saint Livrade sur Lot(47), Dans le quartier de Dame Blanche Ouest

Porteur du projet :

Mairie de Saint Livrade sur Lot (47)

Caractéristiques de l'équipement :

Un équipement extérieur qui offre une solution alternative face à l'engorgement des gymnases. C'est en effet un terrain aux dimensions 40x20, les mêmes que le terrain de handball, composé de dalles en polypropylène. C'est un revêtement souple et facilitant un jeu rapide et intense. Le terrain en dalles favorise la mutualisation de l'équipement pour d'autres disciplines sportives (handball, badminton, hockey, ...).

Coût total de l'équipement : 107 000 € HT

Montage financier : FFF (via le FAFA) : 20 000 €

Durée des travaux : 2 mois



TERRAIN DE FOOT5 À YUTZ (57)

Informations générales

La construction de ce terrain est la principale étape d'un projet ambitieux visant à ouvrir des créneaux destinés aux diverses pratiques du foot loisir tel que le futnet, le fit-foot. Ces derniers ont débuté d'ailleurs en Août 2020 et pérenniseront le développement du foot loisir.

Lieu d'implantation :

Place arc en ciel à Yutz (57970)

Porteur du projet :

F.C. de Yutz (Club)



Caractéristiques et points forts :

Cet équipement répond à un besoin du club de développer ses activités face à l'accroissement de nouveaux licenciés. Son aspect sécurisé (espace clos) est parfaitement adapté à la mise en place de séances pour un public de 5 à 13 ans. Idéal également pour lancer ses Sections Loisir et Féminine. L'éclairage Led et le revêtement en gazon synthétique offrent la possibilité de jouer par tous temps et à toute heure.

Durée des travaux : 3 mois

Coût total de l'équipement : 118 810 € TTC

Montage financier (répartition des co-financeurs) :

AnS : 61 000 € / FFF (via FAFA) : 30 000 €
Emprunts.

Témoignage

La création de ce terrain de Foot5, doté d'un éclairage Led et d'un revêtement en gazon synthétique, va permettre au club de développer ses activités avec la mise en place d'une section Loisir et l'ouverture de créneaux pour les pratiques du Foot en Marchant, du Fit Foot et du Futnet (tennis-ballon). Il s'agit également d'une formidable opportunité pour accroître le développement de notre structure féminine. Il répond, par ailleurs, à une problématique du Sport pour Tous et a d'ores et déjà permis d'attirer de nouveaux licenciés. Enfin, cet équipement offre une mixité d'usage entre pratique libre et pratique encadrée, sur des temps scolaires, associatifs ou périscolaires.

Marc MERRIOT
Président du F.C. YUTZ

25

TERRAIN DE FOOT5 À CENON (33)

Informations générales

Création d'un terrain de Foot 5 à côté du nouveau siège du District de Gironde.

Lieu d'implantation :

Parc du Loret à Cenon (33)

Porteur du projet :

District de la Gironde de Football

Témoignages

Ce terrain de Foot5, éclairé, va permettre au District de la Gironde de disposer d'une infrastructure de qualité à proximité immédiate de son siège. Dans le cadre notamment du développement des nouvelles pratiques, il pourra être ainsi organisé des sessions de découverte du Foot5, Foot en marchant, Fit Foot, Futnet (tennis-ballon). Il sera également un atout idéal au développement des formations de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres. Cet équipement sera aussi mis à disposition des habitants de la ville de Cenon, une convention d'utilisation sera rédigée entre les deux parties concernant aussi bien l'utilisation des installations sportives de la ville de Cenon que du terrain de Foot5. Une belle réussite de partenariat entre le Football Girondin et la ville de Cenon.

Alexandre GOUGNARD
Président du District de Football de la Gironde

Caractéristiques :

Volonté de disposer d'infrastructures sportives de qualité et diversifiées en faveur des actions du District. De part sa surface réduite (35 x 20 m), le terrain de Foot5 s'intègre dans n'importe quel environnement et permet de pratiquer par tous les temps grâce au revêtement en gazon synthétique et à l'éclairage en Led. Cette structure prévoit également des filets pare-balls verticaux et un filet de toit (optionnel) qui garantit une pratique en continu. Lieu stratégique à proximité d'un complexe sportif, d'un collège et d'un lycée.

Points forts : qualité de l'équipement, base de travail du District et ouverture à la population cenonaise.

Durée des travaux : 14 mois

Coût total de l'équipement : Terrain Foot5 à 125 000 €

Montage financier (répartition des co-financeurs) :

AnS : 60 000 € / FFF (via FAFA) : 33 000 € / Département (33) : 5 000 € / Auto-financement : 27 000 €

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL



448 023

Licenciés

2 338

Clubs



Budget

Hand à 4 : **60 000 €**
(hors terrassement)

Beach Handball : **80 000 €**
(hors terrassement)

Surface

HAND À 4

Plateforme : 24 × 15 m /
Surface jeu (intérieur ligne
blanche) : 20 × 12 m

BEACH HANDBALL

Espace de jeu : 27 × 12 /
Espace total : 33 × 18

FFHANDBALL compte 2 338 clubs et 448 023 licenciés* dont 36 % de femmes et 64 % d'hommes. 48 % ont moins de 15 ans.

DES AXES DE PERFORMANCE (4):

1. **Sportive** - performance durable et humaine
2. **Sociale** - politique responsable socialement à tous les niveaux.
3. **Organisationnelle** - organisation plus impliquante et collaborative
4. **Économique** - nécessaire diversification des ressources.

DES PRIORITÉS (7):

1. Un modèle avec les territoires et les clubs
2. Un modèle économique
3. Un modèle de gestion
4. Un modèle collaboratif avec le handball professionnel
5. Un handball éthique et écoresponsable
6. Éduquer et former
7. Gagner les Jeux Olympiques.

DES VALEURS : Un handball au service des licencié.es, des clubs et des territoires / de performance durable / de partage, éducatif et social / modernisé, entrepreneurial, dans l'associativité / fédéral en synergie avec le professionnalisme / intransigeant sur l'éthique et les valeurs.

Matériaux & options

Consulter les deux plaquettes

« Hand à 4 Guide équipements » et « construire un terrain de Beach Handball ».

Flexibilité

Oui

Accessibilité

Oui

Localisation

À proximité d'un club, d'une école, d'un lieu de vie...

Accompagnement

À chaque création d'équipement sera associé, un club, une ligue régionale ou un comité départemental qui aura en charge la mise en œuvre d'un projet co-éducatif et d'animation lié à l'équipement, déployé, en partenariat avec la collectivité, l'école, les acteurs sociaux, les familles. L'accès libre sera la règle de vie, sauf les créneaux réservés à certains acteurs dans le programme d'animation. La fédération a mis en place dans les territoires un réseau, qui accompagnera en amont les porteurs de projets dans leurs démarches, notamment pour la construction et la recherche de cofinancement des équipements.



DANIEL NARCISSE PLAYGROUND / PARIS 18^{ÈME}

Lieu d'implantation :

Jardins d'Eole, à proximité d'autres équipements sportifs (basket 3x3, aires de fitness, ...)

Porteur du projet :

Partenaire privé (Lidl)

Caractéristiques et points forts : premier terrain de handball urbain, inauguré à l'été 2022. Les associations locales ont été associées pour la réalisation du design, invitant à la pratique. De même, le terrain est animé par différentes associations dans l'objectif de rendre accessible la pratique du handball par l'organisation de séances hebdomadaires ainsi que des stages durant les vacances scolaires. L'ensemble des acteurs locaux sont ainsi invités à s'approprier l'équipement.

Durée des travaux : 4 mois

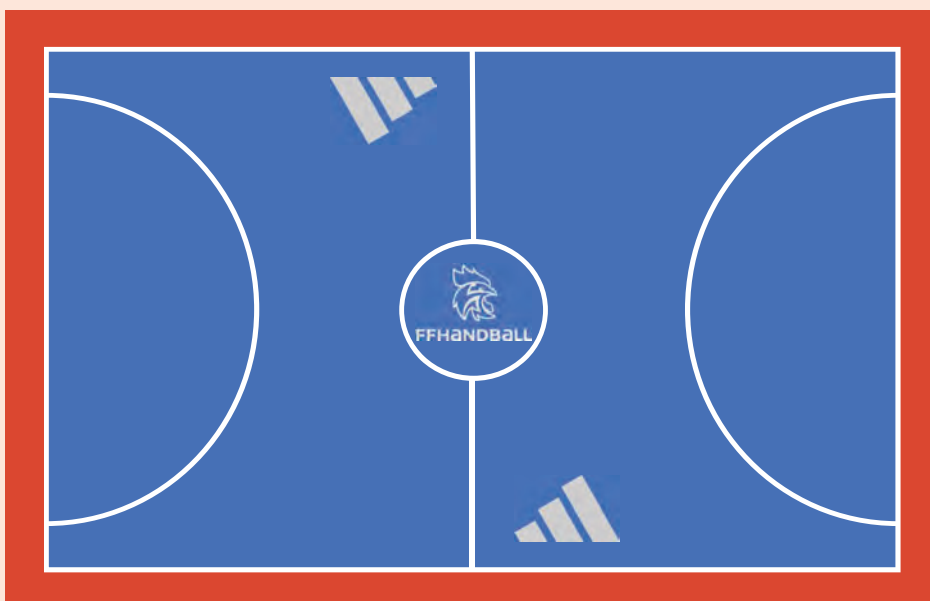
Montage financier :

Financements privés / Mairie de Paris



27

20 TERRAINS AMOVIBLES



Lieu d'implantation

Terrain amovible mis à disposition de chaque ligue régionale

Porteur du projet :

Fédération Française de Handball

Caractéristiques et points forts : Un terrain amovible qui offre de nombreuses possibilités et qui peut être utilisé par nos clubs, nos comités, nos ligues pour des événements, des initiations ...

Durée des travaux : Aucun travaux à prévoir
durée de montage / démontage environ 3h

Coût total de l'équipement :

1 terrain amovible à 26 000 € (livraison comprise) / 20 terrains à 520 000 €

Montage financier :

80 % pris en charge par l'AnS
20 % pris en charge par la FFHB

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY



La Fédération Française de Hockey, qui compte plus de 75000 pratiquants réguliers, organise et développe le hockey. Le déploiement de terrains de proximité est un des principaux axes de son projet de performance sociétale. Ce sport mixte, intergénérationnel, ludique et sans contact est très développé dans le milieu scolaire pour ses vertus éducatives, de motricités et de socialisation. Le concept de ces terrains FFH est propice à la pratique d'autres sports et favorise l'intégration des cultures urbaines plébiscitées chez les jeunes (graff, panna hockey, street workout, ...). L'implantation de ces terrains de hockey permettra, à travers différents programmes fédéraux, de **développer un Hockey « + fun, + collaboratif, + autonome »**. La FFH a comme objectif de créer et d'aménager 200 terrains de street Hockey d'ici Paris 2024 ! Un objectif commun : **GAGNER DU TERRAIN DE JEU !**



28

13 000

Licenciés

150

Clubs

Budget

Structure de Street Hockey 5' : 65 000 € HT (Hors pose)
Kit adaptation de plateaux multisports existants (requalification) : 19 000 € HT
Terrain mobile : à partir de 34 000 € HT
Beach Hockey : à partir de 4 000 € TTC

Flexibilité

Pluridisciplinarité

Gazon synthétique : Hockey / Foot5 / EPS/ mini foot
Dalles thermoplastiques avec sous-couches
Hockey / Basketball / Handball / Foot5 / EPS

Surface

Street Hockey 5' : 515m² (33mx15,5m)
Option : module de motricité et technicité : 33x4m (132 m²)
Terrain mobile : 22,57x11m, soit 250m²

Localisation

Ces équipements peuvent être installés partout dès lors qu'ils sont facilement accessibles. Usage en accès libre, club sportif ou scolaire. Faible emprise foncière.

Matériaux & options

Sols finis sur enrobé, ou dalle béton : gazon synthétique bleu ou dalles thermoplastiques
Palissade permettant un rebond de la balle
Matériaux écologiques : acier magnétils et plastique recyclé

Accessibilité

Accès aux PMR, notamment pour la solution dalles thermoplastiques

Accompagnement

Le programme fédéral de terrain de proximité se décline en 4 axes afin de s'adapter à la réalité de chaque territoire et aux possibilités budgétaires :

1. Construction de plateaux sportifs permanents type « street Hockey 5' »
2. Kit d'adaptation des plateaux multisports existants
3. Déploiement de terrains mobiles « event » de Hockey
4. Installation de structures gonflables de beach Hockey.

L'ambition fédérale : « un terrain » - « un emploi » - « un club » visera à structurer une offre d'animation sportive pérenne, toute l'année et plusieurs fois par semaine commedans un club, favorisant le lien social dans les territoires ciblés. La FFH a mis en place un consortium d'équipementiers experts, un réseau de référents «équipements » par Ligue et une boîte à outils pour aider les porteurs de projet (construction, recherche de financement, modèle d'animation). À chaque création d'équipement sera associé un club, une ligue régionale ou un comité départemental qui aura en charge la mise en oeuvre d'un projet co-éducatif et d'animation lié à l'équipement, déployé en partenariat avec la collectivité, l'école, les acteurs sociaux, les familles...



Fédération Française de Hockey

Romain RAUSCH - Chargé de mission « terrains de proximité »

romain.rausch@ffhockey.org

Retrouvez votre référent régional sur : www.ffhockey.org/hockey-pour-tous/terrain-de-proximite.html

TERRAIN MOBILE DE 18X36M / 13 LIGUES



Lieu d'implantation :

Dotation d'un terrain mobile de 18×36m à chacune des 13 ligues régionales dans le but de faire découvrir la pratique du Hockey.

12 ligues de la métropole + la ligue de La Réunion

Caractéristiques de l'équipement et points forts :

Terrain en dalles (25×25cm) avec sous-couche pour absorption des chocs. Fournis avec un jeu de bandes, deux buts et du matériel d'initiation (crosses et balles). La taille de ces dalles permet de s'adapter à toutes les demandes et toutes les surfaces.

Ce kit clé en main va permettre à nos ligues de répondre aux sollicitations des collectivités lors d'événements « Terre de Jeux », « Journée et/ou Semaine Olympique et Paralympique », « rentrée des associations » mais également de créer des événements dans le but de promouvoir le Hockey sur le territoire. Les dalles de trois couleurs (bleu, rouge et orange) permettent de faire du sol un réel outil ludique. Mutualisable avec d'autres disciplines, ce sol sportif est l'outil idéal pour les événements

en cœur de ville. Il permettra la réalisation d'une « journée d'été » du Hockey en y intégrant les cultures urbaines plébiscitées chez les jeunes (skate, graff, street workout, breakdance) mais également de les sensibiliser aux gestes qui sauvent, au développement durable et aux pratiques handisports.

Coût total de l'équipement :
500 000 € (38 500€ unitaire)

Montage financier (répartition des co-financeurs) :
80 % pris en charge par l'AnS
20 % pris en charge par la FFH
(dont 0,8% à 5,4% par les ligues)

Durée des travaux :
Pose du terrain en moins d'une journée

29

Témoignages

« L'avantage de cette surface, elle nous rapproche de notre pratique en salle. Le terrain est facile à installer et va nous permettre de développer le hockey dans notre région. »

Sébastien Jean-Jean,
Directeur sportif du FC Lyon



Retrouvez la vidéo de présentation du premier terrain en région AURA : <https://www.linkedin.com/company/federation-francaise-de-hockey/videos/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION



380 000

Licenciés

1 266

Clubs

Accessibilité

Tout à fait envisageable
Pour publics PMR, logistique
particulière à prévoir.



30

Localisation

- Bassins de vie de moins de 15 000 habitants où la construction d'une piscine ne serait pas possible.
- Quartier prioritaire ou zone à forte population estivale pour mise en place d'activités, d'animation, de développement et de prévention.

La FFN structure un réseau de 1266 clubs et de près 380 000 licenciés. Au-delà de sa compétence dans l'organisation des pratiques compétitives, l'apprentissage de la natation est aujourd'hui au cœur de l'identité fédérale, alors que plus de la moitié des licenciés de la Fédération ont moins de 13 ans et que le savoir-nager fait partie des priorités de service public. Pour permettre et développer l'ensemble de ces pratiques, la FFN s'implique auprès des collectivités dans la programmation et la conception d'équipements adaptés à un usage fédéral et se positionne aujourd'hui pour un développement pertinent et pérenne des bassins d'apprentissage mobiles en complément de l'offre en piscines.

Budget

Entre 80 000 € et 120 000 €

À ce titre, pour prévoir une offre cohérente et ambitieuse, l'enveloppe maximale prévue pourrait être revue à la hausse.

Surface

10 à 20 x 5 à 10 mètres
1,40 à 1,50 m de profondeur.

Matériaux & options

Bassin proposant un liner suffisamment solide pour être plusieurs fois monté et démonté avec parfois de longues périodes de stockage, filtration d'eau, plage de circulation, vestiaires, sanitaires...



Flexibilité

3 types de bassins seront déployés lors de la saison 2023 :

- **Le bassin d'apprentissage compact** : 10x5x1,50 m avec pourtour de circulation intégré et parois rigides permettant un apprentissage optimal pour l'enfant et l'encadrant
- **Le bassin d'apprentissage « grand public »** : parois souples, entre 90 et 200m² de surface d'eau permettant l'accueil de groupes nombreux (scolaires notamment)
- **La piscine d'apprentissage grand format** qui avec 200 m² et des parois rigides permet de garantir aux collectivités à haute plus-value sportive une continuité de service public à leurs associations.

Accompagnement

Ces bassins d'apprentissage ne peuvent s'envisager en remplacement d'une offre de piscine en dur, mais uniquement dans une approche complémentaire :

- pour des territoires démunis et dans l'incapacité (financière, démographique) de disposer d'une piscine annuelle
- pour développer des activités d'apprentissage ou d'animation, principalement en période estivale, en partenariat avec la FFN ou l'une de ses structures déconcentrées.

Fédération Française de Natation

Basile GAZEAUD - Directeur du Centre Fédéral de Ressources

06 44 33 67 26 • basile.gazeaud@ffnatation.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



En France le padel est en plein essor depuis le début des années 2000 et le nombre de pratiquants ne cesse de croître depuis que la FFT a obtenu la délégation ministérielle en 2014. La FFT souhaite plus que jamais développer cette pratique en plein essor via nos clubs affiliés ainsi que nos clubs habilités. – 1400 pistes à date, plus de 560 clubs de Padel, 18 000 classés, 100 000 « licenciés » Padel et environ 370 000 pratiquants. La stratégie fédérale en matière de Padel est ambitieuse : Communication, digitalisation, organisation d'un tournoi International à Roland Garros, développement de tournois internationaux en France, déploiement du TFP (Monitorat Padel), du Padel Scolaire & Universitaire, des compétitions.

Objectifs 2024 : 600 Clubs
Doublement des pistes : 2 000 pistes



370 000

Pratiquants

560

Clubs

Budget

Entre 50 000 € et 70 000 €
pour une piste extérieure



Flexibilité

Non

Accessibilité

Oui

Localisation

Dans un club affilié pour permettre le développement de la pratique.

Accompagnement

Le Service Équipement de la FFT conseille et accompagne les maîtres d'ouvrage dans la réalisation d'un projet de construction de pistes de padel. Pour permettre le développement, l'animation et la compétition, il est nécessaire de prévoir la construction de deux pistes simultanément. Des entreprises spécialisées référencées Plan Qualité Padel® par la FFT ou qualifiées Qualisport Padel (n° 131) peuvent être sollicités pour chiffrer les travaux. Le Service Équipement de la FFT est à votre disposition pour :

- émettre des avis techniques sur les propositions des entreprises ;
- répondre à toutes vos questions d'ordre technique ;
- vous accompagner dans les choix techniques à mettre en place ;
- vous accompagner en cas de litige avec une entreprise.

Piste de Padel

DIMENSIONS STRUCTURE :

Longueur : 20 m

Largeur : 10 m

Hauteur : 3 m (4 m sur le fond du terrain)

SUPERFICIE D'UNE PISTE :

Terrain seul : 200 m²

Piste sans sortie : ajouter 1 dégagement minimum sur un côté de 1,40 m (sur 8 m de long) **Piste avec sortie :** ajouter des dégagements de chaque côté de 3M (sur 8 m de long)

HAUTEUR LIBRE : 7 m

(9 m recommandés) sur l'ensemble de la piste y compris les ossatures et système d'éclairage

ÉCLAIRAGE : 300 lux à maintenir pour une piste extérieure ou couverte.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE ROLLER & SKATEBOARD

Fédération Française Roller & Skateboard



Nos sports de roller, skateboard et trottinette, suscitent un fort engouement et sont au cœur des pratiques émergentes, urbaines et créatives. Les équipements sont un enjeu majeur pour notre développement, c'est pourquoi, nous proposons des équipements de faible emprise foncière, accessibles et modulables ; mais surtout multidisciplinaires, multiactivités et multisports afin de répondre au mieux aux besoins des pratiquants, et aux orientations économiques, écologiques et sociales actuelles.

60 000

Licenciés

64 % ont moins de 25 ans

48 % sont des femmes

9

Disciplines

900

Clubs

Accessibilité

Équipements de plein-pieds, accessibles à toutes et tous.

Matériaux & options

Revêtement en surface lisse (ex : béton, bois, résine spéciale ...)

Options recommandées : point d'eau / sanitaires / bancs / zone ombragée / balustrades

Options envisageables : éclairage / couverture de l'infrastructure / pumptracks pour les débutants, jeunes ...



Budget

À partir de 100 000 € –

environ 350 €/m²

Classe D : 100 000 à 220 000 €

Classe C : 220 000 à 520 000 €

Surface

À partir de 550m² pour un skatepark complet

Aire de street : min 400m²

Bowl : min 150m²

Rampe : min 6 m large x 2 m haut

Flexibilité

Skateparks et Espaces de Glisse : équipements modulables, nécessitant diversité, progressivité et évolutivité des aires de pratique. Multidisciplinarité des pratiques roller, skate, trottinette, et même vélo.

Espaces de glisse couverts (terrain plan 40X20 destiné aux différentes pratiques de roller, skateboard et trottinette, avec piste roller aux virages relevés autour) ; vraie alternative aux gymnases ; mutualisables avec d'autres disciplines sportives, scolaires mais aussi avec le savoir rouler pour l'apprentissage des mobilités douces.

Localisation

La localisation est un facteur clé de réussite pour nos projets : en cœur de ville, à proximité d'autres espaces sportifs ou dans un parc par exemple. La gestion par nos associations locales est fortement encouragée pour une réussite du projet.

Accompagnement

Nos équipements sont facilement adaptables, et seul le sur-mesure est efficace. Ce sont des lieux de vie de partage, et d'animation locale, et nos clubs sont les plus à même pour gérer ce genre d'infrastructures. La FFRS vient en soutien des collectivités dans l'accompagnement de leur projet afin qu'il réponde au mieux aux besoins locaux, et sportifs.

SKATEPARK / MORLAÀS (64)



Informations générales

Ce marché a pour objet la réalisation d'un skatepark en béton pour le compte du maître d'ouvrage : Ville de Morlaàs. Le skatepark s'implantera au sein du complexe sportif dans le centre bourg.

Lieu d'implantation :

Morlaàs, commune située dans le département des Pyrénées-Atlantiques (64), en région Nouvelle-Aquitaine

Caractéristiques de l'équipement : Ouvrir le plus largement la pratique des sports de glisse. La création d'un lieu de vie pouvant accueillir familles, amis de pratiquants, badauds. Le skate-park permettra la pratique de plusieurs disciplines de sports de glisse, mélangeant les âges, les sexes et les classes sociales. Une intégration au site dans un souci d'une approche paysagère et esthétique : s'inscrire dans le paysage du secteur sauvegardé de l'église Sainte Foy classée aux monuments historiques. Une intégration au site dans un souci de développement durable, réflexion éventuelle sur l'utilisation de béton de mâchefer issus de l'incinération des déchets. Utilisation des courbes naturelles du terrain afin d'obtenir une implantation harmonieuse, ne nécessitant pas d'abattage des arbres en accord avec les valeurs proches de l'environnement et de la nature, nouvelles plantations, ... À proximité immédiate du collège, de l'espace « jeunes » cet équipement sera largement utilisé en accès libre mais également à disposition de l'association Morlaàs Skateboard. Cette proximité des établissements scolaires sera facilitante pour la pratique féminine. En effet, une réflexion de mise à disposition est aussi en cours avec le Collège de Morlaàs visant à favoriser la parité.

Coût total de l'équipement : 190 000 € TTC

Durée des travaux : fin mai à fin septembre 2023

Montage financier (répartition des co-financiers) :

AnS : 53 500 € HT / Département (64) : 33 750 € HT



33

SKATEPARK / BOURCEFRANC LE CHAPUS (17)

Informations générales

Ce marché a pour objet la réalisation d'un skatepark en béton pour le compte du maître d'ouvrage : Ville de Bourcefranc Le Chapus. Le skatepark sera implanté dans le cœur de ville au sein d'un complexe sportif. Ce site a pour vocation principale la pratique en accès libre du skateboard, de la trottinette, du BMX et du roller

Lieu d'implantation :

Ville de Bourcefranc Le Chapus, Région Nouvelle-Aquitaine, Charente Maritime (17).

Caractéristiques de l'équipement et points forts : Outre la polyvalence et le design du skatepark le projet comprend la réalisation d'un rédicule rappelant la « guérite » de pilotage des chalands. Des effets de portes et de fenêtres seront donnés par du relief et de la peinture. Ce clin d'œil à la région et son activité sera un des points forts de ce projet. Un projet de 853 m².

Coût total de l'équipement : 211 000 €

Montage financier (répartition des co-financiers) : 50% pris en charge par l'AnS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE



Le Ping en extérieur est une activité populaire, ludique, conviviale et intergénérationnelle. La FFTT développe cette pratique en créant des sites de pratique accessibles à toutes et tous. Ces sites de plusieurs tables permettront une pratique libre/organisée, autonome/encadrée, et connectée via une application numérique.

La Fédération veut faire de ces sites sportifs des lieux de destination, de vie et d'activité sportive pour contribuer au vivre ensemble de la commune et au développement d'une nation plus sportive.



34

211 462

Licenciés dont
Hommes : 169 558
Femmes : 41 904

3 200

Clubs

110 157

Jeunes

Accessibilité

Les tables conseillées sont accessibles PMR. Pratique parfaitement adaptée aux personnes en situation de handicap avec un sol adapté (pas de table directement sur la pelouse).

Matériaux & options

Tables extérieures, dalle béton, sol spécifique.
Options : préau, éclairage, station de matériel, agrès de fitness en plein air

Localisation

Les tables seront installées dans des lieux avec une forte fréquentation et un accès simple (parcs, quartiers, proche d'une école)

Flexibilité

Modularité en fonction du nombre de tables et de l'ajout des différentes options. Pluridisciplinarité possible avec notamment les éléments Fitness (Street Work Out).

Surface

2 tables : environ 55 m²
4 tables : environ 102 m²
6 tables : environ 150 m²
8 tables : environ 203 m²

Budget

Coût moyen des espaces
2 tables • 13 000€
4 tables • 25 000€
6 tables • 36 000€
8 tables • 48 000€

avant réductions partenaires et aides sur le PEP 5000

Accompagnement

Pour faire de ces espaces des lieux de destination, la fédération développe une application numérique, afin de favoriser la pratique, aussi bien en accès libre qu'animée. En effet, celle-ci permettra aux utilisateurs de géolocaliser les sites, se donner rendez-vous, ou encore s'inscrire à des événements organisés par des acteurs locaux (clubs, comités, ligues, éducateurs sportifs territoriaux, établissements scolaires, maison de quartier...). De plus, nous attirons votre attention sur la faible emprise au sol et le coût raisonnable de cet investissement. Un service d'accompagnement est proposé par la FFTT.



Fédération Française de Tennis de Table

Maxime DELHOMME - Chargé de mission Ping en extérieur • maxime.delhomme@fftt.email

Jean-Luc HABECKER - Chargé de mission relations institutionnelles, SHN et équipements • jean-luc.habecker@fftt.email

TABLES D'EXTÉRIEUR / WATTIGNIES(59)

Lieu d'implantation :

Les 3 tables fixes sont destinées à être implantées de manière suffisamment espacées pour accueillir au besoin, les 5 autres tables d'extérieur acquises par l'établissement, portant à 8 tables l'espace d'aire de jeu, mobilisé sur un sol spécifique et respectueux de l'environnement. Les tables sont situées entre l'espace Tételin pour partie de sa longueur, et le bâtiment d'accueil en cours de rénovation et son parking visiteur. Face à l'entrée principale du CREPS, cette aire de jeu sera facilement accessible par les pratiquants tant extérieurs qu'internes à l'établissement. En cas de mauvais temps, des solutions de replis avec les 5 tables mobiles sont possibles au sein de l'établissement, particulièrement sous l'auvent de la piste couverte d'athlétisme, ce qui permettrait permanence de l'activité dans des conditions optimales.

Porteur du projet :

Le CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) Hauts-de-France - Wattignies, à l'origine institut de formation d'enseignants en éducation physique et sportive jusqu'en 1985, est aujourd'hui devenu l'un des centres les plus importants pour la préparation des sportifs de haut niveau et des apprenants en formation professionnelle.

Nos missions :

Sous la tutelle du Ministère chargé des Sports, le CREPS Hauts-de-France doit :

- Assurer la formation et la préparation des sportifs de haut niveau autour de leur double projet sport/études en lien avec les fédérations sportives
- Organiser des formations professionnelles dans les filières sport et animation en initial, en apprentissage ou en continu
- Accueillir les équipes de France ou étrangères dans le cadre de leur préparation sportive aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Au service du territoire - Le CREPS apporte son soutien au monde économique et associatif. Il ouvre ses installations sportives et salles pédagogiques et de réunion aux organismes et associations pour des stages, séminaires et séjours.



Caractéristiques de l'équipement et points forts :

L'équipement se compose de 3 tables Park Outdoor et de 5 tables Outdoor 700X (Cornilleau). Les modèles choisis sont ceux du haut de gamme de la marque, afin d'assurer la mise à disposition d'un matériel de qualité et ce de façon durable. Les tables Park seront fixées au sol à l'issue des travaux, les 5 tables 700X pourront être installées au besoin selon les activités.

Coût total de l'équipement :

Le coût d'achat des tables s'est élevé à 12 202,50€. Le CREPS mobilise ses fonds propres pour les travaux à hauteur d'environ 38 000€.

Durée des travaux :

Les travaux ont une durée de deux fois une semaine environ. Ils démarreront dès validation des devis en cours. L'échéance prévue est pour le printemps 2023.

Descriptif du porteur du projet : Dans le cadre de sa démarche RSE, le CREPS se positionne notamment sur un projet "Sport Santé" ambitieux (obtention de la double labellisation centre de santé et maison sport-santé), et souhaite faire bénéficier aux différents acteurs évoluant dans ses murs une pratique sportive adaptée, sécurisée et ludique. L'établissement, en tant que mandataire de la région Hauts-de-France, met en œuvre le BPJEPS Tennis de Table depuis 2018, afin de former des éducateurs sportifs à même d'accueillir tout public en tout lieu, et donc de développer le tennis de table régional. Il accueille depuis 2014 le pôle espoirs régional, dans une salle spécifique de 400m², avec 8 à 10 tables de compétition selon les besoins. La salle se situe à la croisée des besoins de face à face pédagogique pour les stagiaires du BPJEPS Tennis de Table ou Activités Physiques pour Tous (APT) et des besoins d'entraînement

des polistes, en plus d'autres sollicitations (autres formations, collège Voltaire...). Après deux années difficiles, la Fédération Française de Tennis de Table souhaite encourager la pratique pongiste sous toutes ses formes, et soutenir les territoires, notamment en accompagnant les projets de pratiques en extérieur (comme l'opération Été Ping).

L'installation de 8 tables de tennis de table en extérieur permettrait donc de répondre à plusieurs besoins :

- le désengorgement de la salle spécifique de tennis de table davantage orientée "pôle espoirs",
- la possibilité pour les stagiaires du BPJEPS Tennis de Table d'expérimenter un encadrement différent de la pratique traditionnelle en intérieur, et répondant aux besoins fédéraux,
- la possibilité pour les stagiaires des BPJEPS APT de faire du face à face pédagogique en tennis de table dans des situations les rapprochant davantage de leur futur métier,
- l'accès à la pratique du tennis de table pour le personnel du CREPS, dans une perspective de bien être, de santé et de convivialité
- l'accès à ces tables pour les SHN d'autres disciplines sur des "temps faibles", en leur octroyant la possibilité de découvrir une pratique ludique
- la diversification des services proposés aux publics extérieurs tels que l'association CREPS en forme, Jeuniors Event
- ces équipements seront également en accès libre à toute personne
- ces formes de pratique permettront donc un accès à différents publics : public scolaire, centres sociaux, sportifs de haut niveau, associations sportives...



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOLLEY



La FFVOLLEY est une fédération en pleine expansion, tournée vers la jeunesse: 150 000 licenciés, 1 350 clubs, 48 % de licences féminines, 52 % de moins de 18 ans, 2 millions de pratiquants. Sa stratégie de développement est axée vers les formes de pratiques libres et en extérieur qui répondent aux aspirations des jeunes: street volley, green volley, beach volley et snow volley.



36

150 000

Licenciés

2 M

Pratiquants

1 350

Clubs

Flexibilité

Le filet métallique est réglable en hauteur ce qui est un point fort pour une utilisation pluridisciplinaire de l'équipement.

Accessibilité

En baissant le filet jusqu'au ras du sol, la pratique du volley assis devient possible: pratique inclusive par excellence, le volley assis est adapté à toutes les formes de handicap.

Localisation

Espaces de jeu, cours d'école, parcs publics, espaces à réhabiliter. Selon l'espace disponible, plusieurs terrains peuvent être installés. Avec ou sans grillage autour de l'espace de jeu. **Usage préconisé:** accès libre ou accompagné par des éducateurs sportifs.

Les sites d'implantation des équipements proposés peuvent être multiples. L'installation d'un simple filet fixe peut se faire sur diverses surfaces ce qui permet d'envisager la réhabilitation à moindre coût de certains espaces urbains non utilisés. La possibilité d'investir sur du matériel plus léger est également intéressante pour implanter des terrains nomades, adaptés aux situations de jeu voulues (activités des centres aérés, des écoles).

Budget

15 000 € par terrain:

- 10 000 € hors foncier pour des poteaux fixes avec un filet à hauteur réglable
- 5 000 € de clôture grillagée

Surface

Aire de jeu: 12mx20m
= 240 m² Incluant

- le Terrain (8mx16m)
- zone de dégagement (2 m de chaque côté)

Matériaux & options

Le sol peut être

- URBAIN (béton, bitume ou encore matière de terrain de jeu pour enfant)
- HERBE: espace en herbe (parc de la ville, terrain de grand jeu)
- SABLE espaces sur la plage ou autre
- NEIGE espaces enneigés des Stations de ski



Fédération Française de Volleyball

Axelle GUIGUET - Directrice Technique Nationale
aguiguet.dtn@ffvb.org

TERRAINS DE BEACH-VOLLEY / CHÂTELLERAULT (86)

Lieu d'implantation :

Projet de construction de 2 terrains de beach-volley à Châtellerault porté par l'Agglomération de Grand Châtellerault

Porteur du projet :

Agglomération de Grand Châtellerault



Caractéristiques de l'équipement et points forts :

le projet consiste à créer un espace clôturé de 2 terrains de Beach volley. La création des deux terrains de Beach volley va permettre de dynamiser le club, mais aussi la région avec l'ambition de créer des compétitions nationales. Cela entre pleinement avec les objectifs du plan équipement à savoir dynamiser et créer de la valeur avec ces équipements de proximité.

Coût total de l'équipement : 125 000 € HT

Montage financier (répartition des co-financeurs) :

- 60 % pris en charge par l'Ans : 75 000 €
- 20 % pris en charge par le Département : 25 000 €
- Appel à projet La Vienne en jeux
- 20 % d'autofinancement : 25 000 €

Durée des travaux : les travaux commencent cette année et la réception est prévue en Juin 2023.

Témoignage

« Le club local du CSAD-C Volleyball est très actif et engage chaque année des équipes pour le championnat de France de Beach-Volley. Il souhaite développer cette pratique et ambitionne d'accueillir une étape de championnats de France ».

Steve GUEDON
Direction des sports

37

ESPACE MULTIFONCTIONNEL / LÉRAN (09)

Lieu d'implantation :

Léran en Ariège (09)

Porteur du projet :

La commune de Léran projette un nouvel aménagement global et cohérent de cet espace dédié notamment à la pratique du sport.



Caractéristiques de l'équipement et points forts :

le projet global de la zone est de créer un espace multifonctionnel, inter générationnel et convivial autour de la pratique du sport. Le projet prévoit en particulier :

L'implantation d'un terrain multi sports (basketball, handball, football à 5, volleyball, badminton, hockey) avec un accès pour les personnes à mobilité réduite. La mise en place d'un terrain de volley sur herbe pouvant servir à la pratique du badminton et du tennis ballon.

Concernant la pratique du volley il s'agit d'un terrain de green volley (volley sur herbe). Il figure parmi d'autres équipements (football, basket ...). Le point positif est de centraliser un maximum d'activités pour tout type de personne. C'est l'ambition première du plan de l'Ans à savoir augmenter le nombre de pratiquants.

Coût total de l'équipement : 90 000 €

Montage financier (répartition des co-financeurs) :

la ville de Léran a demandé une participation de l'Ans à hauteur de 55%. Le reste sera financé par la collectivité.

Témoignage

« Ce complexe va permettre une mutualisation des pratiques (football, badminton, green volley,...). De plus plusieurs créneaux sont prévus que ce soit pour les associations sportives, les habitants mais aussi les écoles des alentours. Une multitude de personnes pourront donc accéder à ces infrastructures ».

Christophe DRELON
Adjoint au Maire

ZONE D'ENTRETIEN PHYSIQUE AIRE DE FITNESS & STREET WORKOUT

Des espaces sportifs modulaires, dédiés à tous les publics pour toutes les pratiques, en accès libre ou encadrés. Possibilité de créer des espaces sportifs connectés offrant un large catalogue de vidéos d'activités physiques adaptées.

AIRE DE FITNESS

Divers postes d'exercices avec multiples agrès

AIRE DE STREET WORKOUT

Conformes à la norme EN16630



Ces nouveaux équipements permettent de centraliser en un seul lieu tous les publics. Ils peuvent venir renforcer des espaces ludiques et sportifs déjà existants (aires de jeux pour enfants, terrains multisports, ...). Ils sont conçus pour être utilisés par un large public (adolescents, adultes, seniors, femmes, hommes) et toutes les capacités physiques (personnes en situation de handicap, en rééducation, sportifs débutants ou confirmés, etc.). Permettant la pratique de nombreuses disciplines (fitness, yoga, renforcement musculaire, ...). Ils favorisent l'échange et la convivialité. Certaines de ces pratiques peuvent être accompagnées par un animateur pour mieux former, guider et animer les jeunes ou les débutants.

Flexibilité

Fitness, street-fitness, street work out, free-style, parkour, cardio training, cross-training, renforcement musculaire (*non exhaustive*).

Accessibilité

De nombreuses entreprises proposent des gammes PMR.

Budget

Entre 10 000 € et 100 000 € HT

Surface

À moduler selon la disponibilité foncière et le nombre d'agrès ou de stations souhaités.
De 50 à 70 m²
De 100 à 270 m²

Matériaux & options

Matériaux multiples :

acier galvanisé, plastique « rotomoulé ».

Revêtements : dalle béton, terre, sable, sol amortissant, gazon.

Options : éclairage et couverture possibles.

Localisation

Modulaires, ces équipements peuvent être installés partout : zones urbaines, pavillonnaires et d'activités, parcs et forêts, berges et bords de mer, complexes sportifs. Faible encombrement au sol.



PLATEAU MULTISPORTS

Véritable pôle d'attractions (cités urbaines, villes de toutes tailles, bourgs), les équipements multisports sont des aménagements extérieurs polyvalents, multigénérationnels, accessibles à tous, en accès libre ou encadré. Modulaires à souhait, intégrables à l'environnement existant, multi-matériaux, ils favorisent l'échange, la convivialité le plaisir d'être ensemble en pleine nature ou au cœur d'un quartier en permettant la pratique de plus de 10 sports différents.



Localisation

Ces équipements peuvent être installés partout dès lors qu'ils sont facilement accessibles : zones urbaines, pavillonnaires et zones d'activités, parcs et forêts, berges et bords de mer, complexes sportifs. Faible emprise foncière et modulable.

Matériaux & options

Matériaux multiples :

métal, acier galvanisé, inox, bois, mixité des matériaux.

Revêtements :

enrobé, sol amortissant, gazon synthétique, dalles, résine.

De nombreuses options possibles : assis-debout, range vélos, mini buts, casiers pour stoker du matériel (ballons), éclairage et couverture possibles.

Budget

Entre 25 000 € et 100 000 €
(selon dimensions, activités, options, types de sol, plateforme déjà existante)

Ces nouveaux équipements permettent de centraliser en un seul lieu tous les publics. Ils peuvent venir renforcer des espaces ludiques et sportifs déjà existants (aires de jeux pour enfants, terrains multisports,...). Ils sont conçus pour être utilisés par un large public (adolescents, adultes, seniors, femmes, hommes). Permettant la pratique de nombreuses disciplines. Ils favorisent l'échange et la convivialité. Ces équipements sont soumis à la norme EN15312. La couverture de tels équipements permet de jouer toute l'année et par tous les temps. Des membranes textiles utilisées en couverture, ainsi que le bois qui la porte sont des matériaux éco-responsables qui permettent un excellent confort de jeu et garantissent une intégration parfaite de l'ouvrage à son environnement.

Surface

16 × 8 m, 20 × 10 m, 24 × 13m. Grâce à leur polyvalence, les dimensions peuvent être adaptées selon la disponibilité foncière.



Flexibilité

Équipements modulaires (dimensions, options, coloris, marquages au sol). Certains modèles peuvent être multi-terrains pour permettre différentes pratiques en simultanée.

Accessibilité

De nombreuses entreprises proposent une accessibilité PMR (zone de circulation périphérique, accès à l'équipement).



FICHES PRATIQUES

AMÉNAGEMENT DE LOCAUX EXISTANTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO



La Fédération Française de Judo porte le projet ambitieux de créer 1 000 nouveaux dojos d'ici à 2024. Ces dojos seront des lieux de pratique des activités de la Fédération Française de Judo ainsi que des lieux de vie associative où seront proposés de l'accompagnement scolaire et des activités culturelles.

Ces dojos sont des structures sociales et éducatives permettant aux habitants au sein des territoires carencés en équipement sportif de pratiquer le judo et les autres disciplines sportives de la fédération, toute l'année et plusieurs fois par semaine comme dans un club.

42

525 000

Licenciés

12000

Professeurs

5 300

Clubs

Accessibilité

Mise aux normes du local pour l'accueil de personnes en situation de handicap.

Matériaux & options

Tapis, protections murales, matériel sportif et éducatif, casier à chaussure, sanitaire, douches, espace accueil et numérique, chauffage et éclairage.

Flexibilité

Possibilité d'y associer une autre discipline sportive.



Budget

Coût moyen des aménagements : 70 000 €

Surface

Emprise au sol entre 150 et 500m² – surface d'évolution (tatamis) de 70m² à 250m² conseillée.

Localisation

Dans les territoires carencés en équipements sportifs (QPV, ZRR), pour la pratique sportive du Judo, Taïso, Self défense. Activités éducatives et culturelles, aide aux devoirs

Ces dojos seront déployés dans un premier temps dans les quartiers prioritaires, les ZRR et les territoires carencés en équipement, là où la pratique sportive est plus faible qu'ailleurs et le taux de chômage plus important. Dans l'éventualité où le local appartient à un bailleur, la Fédération s'engage à réhabiliter le local. Le bail doit être signé avec France Judo pour une durée de 5 ans minimum. Convention de mise à disposition du dojo (si collectivité propriétaire), possibilité d'y associer une autre discipline. Mise à disposition sur l'ensemble de la semaine (7j/7j)

PROJET 1000 DOJOS / CLICHY-SOUS BOIS (93)

Lieu d'implantation :

Le dojo solidaire « Gévrise Emame » est implanté Allée Maurice Audin à Clichy-sous-Bois au cœur du quartier prioritaire Haut Clichy - Centre-Ville - Bosquets - Lucien Noel. Il est implanté au sein même du centre commercial du Chêne pointu, lui-même situé au pied des immeubles d'une copropriété de plus de 6 000 habitants souvent présentée comme une des plus dégradée de France. Dans ce quartier, le taux de pauvreté est de 42%, soit trois fois plus élevé qu'ailleurs, et le taux de chômage de 22,5%, selon des données gouvernementales. 2020.



Descriptif : La Fédération Française de Judo, à travers son programme ambitieux « 1 000 dojos », s'est impliquée dans le projet de transformation sociale et urbaine du quartier Chêne pointu. A travers des objectifs et des programmation construites conjointement par la ville de Clichy-sous-Bois, la Fédération française de judo et le club de judo local, ce nouvel équipement sportif a vocation de créer un lieu d'échanges et de partages basé sur les pratiques sportives, majoritairement le judo et ses disciplines associées, et les thématiques que l'on peut y développer : santé, réussite éducative, lien social, travail intergénérationnel...

Caractéristiques de l'équipement :

- Superficie totale du local : 400 m²
- Tatamis : 122 m²
- Espace danse : 122 m²
- Espace multimédia : 22 m²
- Espace lobby/bibliothèque : 20m²
- 1 vestiaire homme + douche
- 1 vestiaire femme + douche
- 1 douche PMR
- Sanitaires PMR
- Accès PMR

Coût total de l'équipement : 110 000 €

Montage financier (répartition des co-financeurs) :

FFJUDO / FFDANSE / Banque des Territoires
Ville de Clichy-sous-Bois

Durée des travaux :

7 mois avec deux phases techniques et administratives.

PHASES TECHNIQUES

De novembre 2021 à février 2022

- Travail d'étude
- Programmation des travaux
- Recherche d'architecte
- Diagnostic plomb et amiante
- Bureau de contrôle incendie et électricité
- Chiffage des travaux



De mars à avril 2022

- Rédaction dossier de changement de destination, Cerfa, notice présentation du projet, notice d'accessibilité et notice de sécurité
- Début du nettoyage et du curage

De fin mars à fin mai 2022

- Début des travaux
- Fin travaux
- Commission/visite de sécurité

PHASES ADMINISTRATIVES

De novembre 2021 à février 2022

- Travail de conception du projet
- Identification du local
- Construction du projet de territoire
- Présentation du projet aux partenaires
- Elaboration du planning prévisionnel

De mars à avril 2022

- Mise en place administrative
- Signature de la convention
- Elaboration du dossier ANS
- Transmission en préfecture du dossier de changement de destination

De fin mars à fin mai 2022

- Suivi des travaux

43

PROJET 1000 DOJOS / SAINT-JOSEPH (972)

Lieu d'implantation :

La commune de Saint-Joseph s'étend sur 4329 hectares au sommet d'une colline, le bourg et ses nombreux quartiers occupent, avec la commune de Gros Morne, une place essentielle dans la région du centre de la Martinique. C'est en effet l'une des deux communes les plus importantes de l'intérieur de l'île. Saint-Joseph, voisine avec le Gros Morne à l'est, fond saint Denis à l'extrême Nord, Fort de France à l'ouest et le Lamentin au sud.

Elle se situe au point de jonction entre le nord, montagneux et humide, et une région centre-sud plus sèche et plus basse. La population est d'environ 16 420 habitants, répartis sur de nombreux quartiers. Le club de judo local du CAJAD compte 71 licenciés et compte sur l'opération 1 000 dojos pour redynamiser son activité.

Descriptif : La ville de Saint-Joseph s'associe à la Fédération française de judo, à la ligue de judo de la Martinique et à l'association du CAJAD, en mettant à disposition une salle multi-activités de l'Espace sportif de développement des APS (ESAP) pour créer un dojo solidaire. Cet établissement permettra l'élargissement de l'offre sportive sur l'ensemble du territoire. Il permettra également aux jeunes des quartiers d'accéder à une nouvelle pratique sportive, d'adapter cette pratique au plus grand nombre, de créer du lien entre les pratiquants, de faciliter l'insertion par le sport, d'œuvrer pour la réussite et le bien-être de chacun.

Caractéristiques de l'équipement :

- Superficie de tatamis sécurisée : 240 m²
- 1 vestiaire homme + douche
- 1 vestiaire femme + douche
- 1 douche PMR
- Sanitaires PMR
- Accès PMR

Coût total de l'équipement : 45 000 €

Montage financier (répartition des co-financeurs) :

FFJUDO / AnS / CAJAD / Banque des Territoires
Ville de Saint-Joseph

Durée des travaux : 8 mois avec deux phases techniques et administratives.

PHASES TECHNIQUES

De mai 2022 à juillet 2022

- Travail d'étude
- Programmation des travaux
- Chiffage des travaux



De fin novembre 2022 à début janvier 2023

- Début des travaux
- Fin travaux
- Commission/visite de sécurité

PHASES ADMINISTRATIVES

De mai 2022 à juillet 2022

- Travail de conception du projet
- Identification du local
- Construction du projet de territoire
- Présentation du projet aux partenaires
- Elaboration du planning prévisionnel

De mars à avril 2022

- Mise en place administrative
- Signature de la convention (août 2022)
- Elaboration du dossier AnS (novembre 2022)

De fin novembre à début janvier 2023

- Suivi des travaux

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE



La FF Boxe est composée de 59 874 licenciés dont 17 436 féminines.

Dotée de 917 associations et structures affiliées (dont 810 clubs), 99 écoles de boxe réparties sur le territoire et 18 comités régionaux (dont 13 métropolitains et 5 ultra-marins). Elle propose différentes modalités de pratiques adaptées aux âges, aux motivations de chacun, aux différents publics féminins et masculins avec notamment ; la Boxe éducative, la Boxe loisir, l'Aéroboboxe et l'Handi-boxe. Avec son projet de développement D.E.F.I.S Boxe (Diversité-Éducation-Formation-Inclusion-Santé), la FFBoxe a structuré une politique fédérale en faveur des personnes en difficulté sociale.

44

59 874

Licenciés dont
17 436 féminines

917

Associations

810

Clubs

99

Écoles

Accessibilité

Équipements pouvant recevoir des personnes à mobilité réduite ; pratique de l'handi-boxe.

Matériaux & options

- Structures adaptées à la pratique de la boxe
- Vestiaires hommes et femmes
- Ring, potences de sacs, plate-forme de frappe
- Tatami
- Espace de préparation physique

Budget

Entre 20 000 € et 50 000 €

Surface

Entre 150 et 200 m²

L'implantation de structures d'entraînements et de pratique de la boxe, se fait en collaboration avec des associations existantes. L'idée serait de proposer des équipements durables sous la gestion de cadres diplômés pour une garantie des modalités d'enseignements. Ces structures seraient utilisées sous la direction des collectivités (école, associations, clubs privés,...) avec une logistique adaptée aux besoins territoriaux. Cela permet une association de financement avec la région. En partenariat avec plusieurs disciplines, la localisation des structures pourrait être en partage de créneaux (avec des garanties de responsabilités).

Flexibilité

Possibilité d'utilisation par différents sports d'opposition et de percussions : Boxe thaï, MMA, Kck boxing.

Localisation

Aménagement de locaux existants

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE



La Fédération française de danse (FFDanse) :
fondée le 26 octobre 1969 située 20 rue Saint-Lazare, Paris (75009). La FFDanse connaît un développement important grâce à des disciplines en plein essor (latines, rock, salsa) et le Breaking en fait partie tout particulièrement depuis que le comité international olympique a retenu cette discipline comme sport additionnel aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.



90 000

Licenciés

73 823

Femmes

76 980

Loisirs

6 754

Jeunes de 14 à 20 ans

 Budget

45 000 € en moyenne

Matériaux & options

Sol, parquets de danse de préférence, lino, tapis de danse/ tapis puzzle + sono + vestiaires.

Accessibilité

Le programme « handi-danse » de la FFDanse est conçu dans cet objectif. Les jeunes enfants /ados, jeunes adultes ou plus âgés en situation de handicap sont essentiellement visés qu'ils soient initiés à la danse (de manière autonome, non encadrée) ou non-initiés à cette discipline.

Localisation

Aménagement de locaux existants, mais aussi territoires périphériques et ruraux où les capacités d'accueil des danseurs sont saturées. L'école de danse est une structure de base dans les communes, à l'instar du club de football ou du club de tennis.

Flexibilité

Toutes formes de danse. Des plateaux interdisciplinaires sont aisément envisageables : boxe/karaté/gymnastique volontaire /stretching/yoga

Surface

Piste 100 m² / emprise foncière 200 m² / 2m auteur minimum



Les salles de danse sont des équipements sportifs et artistiques qui intéressent fortement de nombreuses disciplines. La variété des pratiques dansées (classique, contemporain, breaking, couples...) et des publics touchés (jeunes, scolaires, seniors) garantissent une utilisation optimale de l'équipement, au demeurant peu onéreux et ne représentant pas de coût d'entretien élevé. La FFDanse se situe à l'interface de ces pratiques.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

La Fédération Française de Gymnastique, fondée en 1873, est reconnue d'utilité publique. Avec le concours du Ministère en charge des Sports et l'aide de ses partenaires, elle contribue au développement de plusieurs disciplines sportives (Gymnastique Artistique Masculine et Féminine, Gymnastique Rythmique, Trampoline, Tumbling, Gymnastique Aérobic et Gymnastique Acrobatique, Team Gym et Parkour). Forte de ses plus de 1 400 clubs et 325 000 licenciés, elle propose par ailleurs une gamme variée de produits gymniques à destination d'un public de tous âges désireux de s'inscrire dans une pratique non compétitive.



46

325 000

Licenciés

1 400

Clubs

Accessibilité

Respect des normes d'accessibilité.

Matériaux & options

- Tapis
- Agrès
- Matériel sportif
- Vestiaires / Sanitaires
- Eclairage / Chauffage

Budget

Coût moyen des aménagements entre 50 000 € et 70 000 €.

Surface

Entre 150 et 400 m², hauteur sous plafond variable

Les salles mises à disposition peuvent être localisées en tout lieu et être de tout type. L'objectif de ces locaux de taille modeste est de développer une gymnastique de proximité, pour proposer l'animation et la découverte des activités fédérales.

La force de la FFGym réside dans la multitude de ses disciplines, qui permet une adaptabilité importante selon les salles proposées. La gymnastique permet en outre de proposer une activité pour tous les publics, notamment féminins, et de développer une pratique enfant/parent.

La FFGym met en place des formations destinées aux dirigeants volontaires et aux futurs encadrants.

Flexibilité

Possibilité d'associer d'autres pratiques d'intérieur.

Localisation

Locaux à réhabiliter en salle de gymnastique.



Fédération Française de Gymnastique

Corentin CORNETTE - Chargé de mission « Equipements »

01 48 01 24 67 • corentin.cornette@ffgym.fr

PRÉCISIONS DE LA NOTE DE CADRAGE

Une **convention d'utilisation et d'animation de l'équipement sportif** devra être signée pour une durée de 5 ans par le porteur de projet et le(s) utilisateur(s) du(des) équipement(s) (collectivités, clubs, établissements scolaires, entreprises...) et/ou le propriétaire foncier **précisant les créneaux prévisionnels qui seront réservés aux utilisateurs** signataires et les **créneaux en accès libre**. La convention devra en effet garantir des créneaux en accès libre pour le grand public (excepté pour les bassins mobiles et les équipements dans des locaux en pieds d'immeubles réalisés par des bailleurs sociaux).

POINTS DE VIGILANCE

La sécurisation juridique de l'usage des équipements sportifs relevant du domaine public des collectivités commande aujourd'hui de faire preuve de formalisme. Si le porteur du projet n'est pas propriétaire du foncier sur lequel sera réalisé l'équipement sportif, deux hypothèses sont envisageables en fonction de l'usage qui est fait de l'équipement par l'occupant ; il conviendra de conclure soit une convention de mise à disposition, soit d'envisager de prendre un arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public. Ces actes devront notamment prévoir les obligations des personnes ou structures occupantes de l'équipement (collectivités, clubs, établissements scolaires, entreprises...) et particulièrement les modalités d'occupation, à savoir les créneaux prévisionnels d'occupation et **les créneaux en accès libre**. Bien entendu, chaque situation étant particulière, il conviendra d'adapter le contenu de ces documents aux exigences spécifiques identifiées par les collectivités (charges d'entretien, usages prévisionnels, créneaux,...).

Les dossiers doivent être déposés auprès des services déconcentrés de l'État (SDJES/DRAJES). **Retrouvez vos correspondants en région sur ce lien :** www.agencedusport.fr/contactez-nous?question=71



Retrouvez des modèles
de conventions sur le site
de **l'ANDES**



Consultez la page dédiée
sur le site de **l'Union Sport
et Cycle**



Consultez toutes
les informations relatives
à ce plan et la note de
cadrage sur le site de **l'Agence
Nationale du Sport**



L'ANDES REMERCIE VIVEMENT TOUS LES
CONTRIBUTEURS À CE GUIDE PRATIQUE QUI
SERA UN VÉRITABLE OUTIL D'AIDE À LA
DÉCISION POUR LES PORTEURS DE PROJET